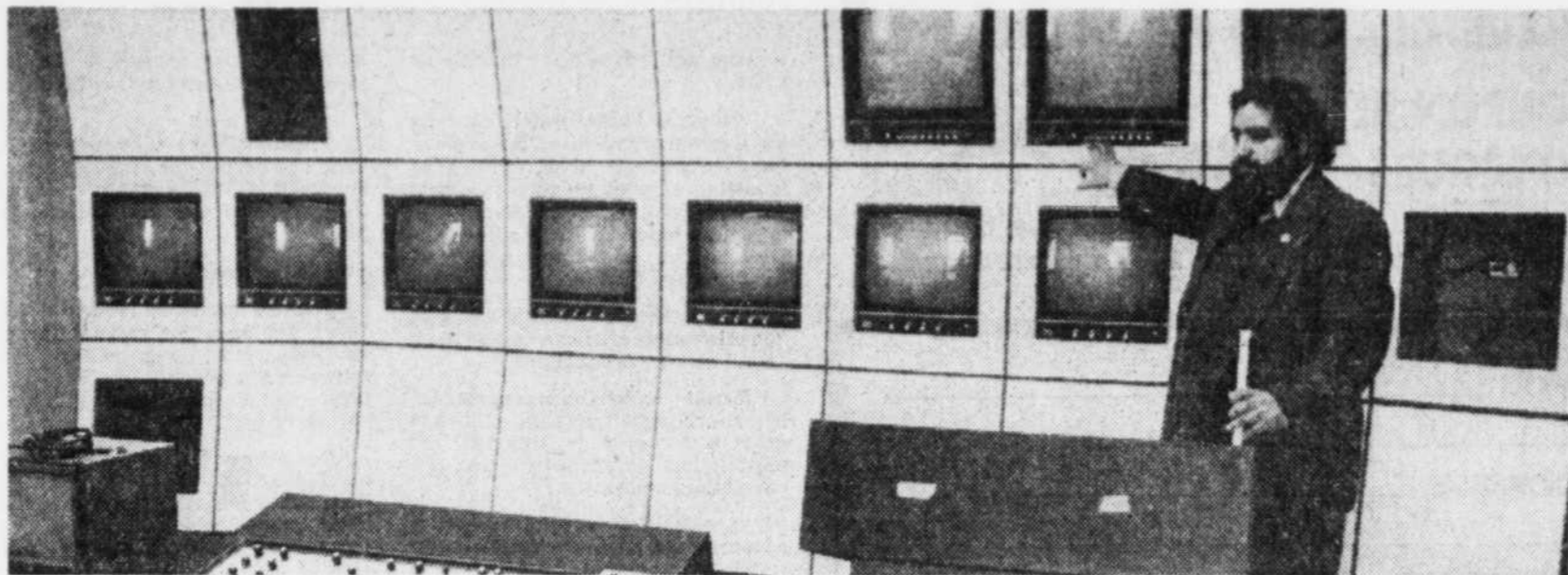


**L'Assemblée nationale à l'heure de la télévision**

page B-3



Le Soleil, Roland Marcoux

**L'ancienne ou la nouvelle?**

Si le ministère des Affaires culturelles ne se décide pas bientôt à restaurer l'église de Notre-Dame de Foy, la paroisse construira une église ultra-moderne.

page A-3

**Grève écartée**

Une entente de principe est intervenue à Air Canada hier, écartant ainsi la menace de grèves sélectives qui pesait sur la compagnie.

page B-1

**Ryan à l'attaque**

M. Claude Ryan a annoncé hier que son parti lancera cet automne une vaste offensive, sur tous les plans.

page B-1

**YVON ST-GELAIS INC.**  
 FUTURS MARIÉS  
 MENAGES COMPLETS  
 CONCILIERIES  
 LUMINAIRES  
 525-4671

**LE SOLEIL**

46 PAGES 4 CAHIERS LE SOLEIL, QUEBEC, LUNDI 31 JUILLET 1978 82e ANNÉE, No 20 PRIX 25¢

**Le Québec Hilton accumule les déficits depuis son ouverture**



Le Soleil, Jacques Deschênes

par Denis ANGERS

Joyau des grands hôtels de la Vieille Capitale, le Québec Hilton s'avère être un gouffre à argent. Année après année, depuis son ouverture en 1973, le luxueux établissement de la colline parlementaire accuse des déficits d'exploitation "se chiffrant dans les sept chiffres". Des millions de dollars, quoi!

C'est ce qu'a récemment appris LE SOLEIL, de source bien informée. Si le Québec Hilton peut se maintenir, devaient ajouter les mêmes sources, ce n'est que grâce aux investissements massifs qu'y a effectués la chaîne hôtelière Hilton International.

LE SOLEIL a également appris qu'un rapport confidentiel établissait que l'hôtel se trouve dans une position financière déficitaire.

La situation du Hilton local est plus tragique que celle des autres hôtels de Québec, a d'ailleurs confirmé au SOLEIL le directeur général, M. Gaston E. Viallet. "Nous sommes victimes de notre image de marque auprès des clients, devait-il souligner, ajoutant que les normes de qualité élevées auxquelles est soumis le Hilton ne permettent pas de procéder à des coupures de service pour faire face à une situation économique difficile".

Le Québec boycotté?

Le patron du Québec Hilton devait d'autre part attribuer les difficultés de son établissement à une conjoncture qui, depuis 1977, ne cesse de se détériorer. "Nous aurions peut-être atteint notre seuil de rentabilité plus rapidement s'il y avait eu reprise touristique", déplore-t-il.

La reprise espérée n'a cependant pas eu lieu, en dépit des statistiques optimistes publiées par le bureau du tourisme de la Communauté urbaine de Québec. "Ces chiffres sont dangereux, remarque M. Viallet, puisqu'ils ne font pas de distinction entre groupes organisés qui ne font que passer et visiteurs individuels qui viennent séjourner à Québec".

"Si le mois de juillet, grosso modo, a été supérieur à l'an dernier, constate le

directeur du Hilton, août risque d'être misérable". Déjà, les annulations de réservations pour la mi-août se multiplient, les groupes en provenance des Etats-Unis se font plus rares. Avouant ne pas connaître la réponse, M. Viallet se demande néanmoins si le Québec ne serait pas l'objet d'un boycottage outre 45e.

La question est d'autant plus plausible que, ailleurs au Canada, à Niagara et dans l'Ouest surtout, la saison 1978 s'annonce excellente.

Des réformes ratées

Heureusement pour le Québec Hilton, l'organisation à laquelle il appartient, Hilton International, accepte d'absorber les pertes d'opération. "Mais, selon M. Viallet, cette situation ne peut durer indéfiniment. Il nous faut atteindre notre vitesse de croisière."

Peut-être le pourra-t-on l'an prochain, grâce à l'abolition de la taxe sur les chambres et à la dévaluation du dollar canadien, face à son homonyme américain. Pour cette année, il est toutefois trop tard!

"L'abolition de la taxe sur les chambres d'hôtel est venue trop tard pour inciter des gens qui avaient choisi leur lieu de vacances en décembre à venir chez nous, regrette M. Viallet. C'est une réforme qui n'a d'ailleurs eu aucun impact aux Etats-Unis, le gouvernement ayant négligé de faire une campagne publicitaire pour la faire connaître.

Quant à la dévaluation de la devise canadienne, elle a eu un effet mineur, les Américains étant courtisés de plus en plus par leur gouvernement afin de "rester chez eux".

Le grand facteur

La chute du dollar canadien ne peut par ailleurs contrebalancer le manque de productivité des travailleurs québécois, déplore le directeur général du Hilton. "A quoi sert une dévaluation de 10 p. cent si, au départ, le coût de revient ici dépasse de 25 p.

(Suite à la page A2, 3e col.)

Le Québec Hilton, un bel hôtel qui espère toujours atteindre le seuil de la rentabilité.

**Johnson invite les salariés de l'Etat à séparer référendum et négociations**

par Claude VAILLANCOURT

Le ministre québécois du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, souhaite profondément que les 200,000 salariés de l'Etat ne confondent pas leurs propres intérêts à ceux de la question nationale.

Interrogé par LE SOLEIL sur l'impact que peut provoquer le renouvellement des conventions collectives des

travailleurs des secteurs public et parapublic sur le crucial sujet du référendum, M. Johnson ose espérer "que l'on ne fasse pas de politique alors que l'on parle de l'avenir d'un peuple".

"J'espère, a dit le ministre, dans une entrevue accordée vendredi à ses bureaux de Montréal, que dans le monde syndical, on va être conscient que, sur la question nationale, il y a une décision importante à prendre de

la part de l'ensemble des Québécois, d'où il ne faut pas mêler les pommes et les tomates".

Conscient du rapport de forces que détiendront les syndiqués durant la période référendaire alors qu'ils peuvent exercer une influence déterminante sur le climat qui prévaudra à cette époque, le ministre du Travail ne croit pas que ce soit au seul gouvernement d'être responsable de ce climat.

Après avoir rappelé que le problème de la question nationale existe "depuis au moins l'Acte de Québec, pour ne pas parler de 1760", le fils de l'auteur de "l'égalité ou l'indépendance" précise que le problème des négociations du secteur public et parapublic "est un peu moins profond dans l'âme des Québécois."

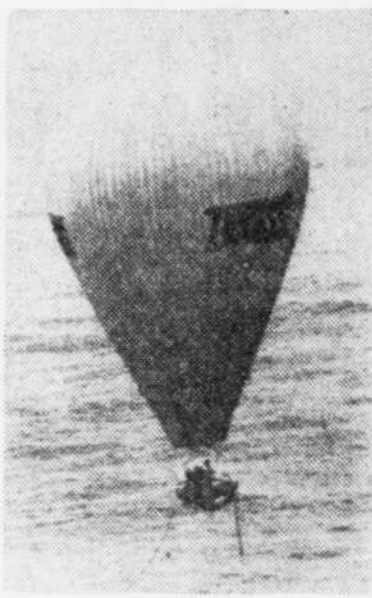
Exprimant aux Québécois sa confiance sur "une question aussi vitale",

le ministre rejette le postulat selon lequel le climat social risque d'être perturbé, au moment du référendum, en raison du renouvellement des con-

(Suite à la page A2, 4e col.)

•Pierre-Marc Johnson sert un avertissement au Conseil du patronat.

page B-1



AP

**Exploit raté**

Les deux Britanniques qui tentaient de traverser l'Atlantique en ballon ont raté de justesse leur objectif.

page D-18

**Protestation de bûcherons**

Des bûcherons veulent obtenir l'exécution du plan de gestion de la forêt domaniale des Appalaches.

page B-2

**Les Expos jubilent**

Les Expos de Montréal se sont déchainés hier, gagnant 19-0 avec 28 coups sûrs dont huit coups de circuit.

page C-1

**météo**

Ensoleillé avec passages nuageux. Frais. Aperçu pour demain: peu de changement.

Détails, page D-2

**sommaire**

annonces classées	D-2 à D-17
Arts et lettres	B-5
Bandes dessinées	A-6
Bridge	D-15
Consommation	A-7
Décès	D-19
Economie-finance	A-8
Feuilleton	D-4
Horoscope	D-17
Information régionale	B-2
Météo	D-2
Mot mystère	D-2
Mots croisés	D-16
Où aller à Québec	B-7
Page documentaire	A-5
Patron	D-3
Pierre Champagne	A-6
Sport	C-1 à C-8
Télévision	B-6

**6/36**  
**GROS LOT**  
**\$800,000**  
 APPROXIMATIF VENDREDI

**NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE**

1	2	3	25	32	35
6 SUR 6	NOMBRE DE GAGNANTS: 0	PRIX: 624,964.00		NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6	
5 SUR 6	61	2,361.10		17	
4 SUR 6	3439	116.30		VENTES TOTALES: 1,667,003	
5 SUR 6+	1	96,019.30			

Tous les billets gagnants de \$500. et \$100. de la Minji sont encaissables à toute succursale de la BCN

**Minji** TIRAGE 817  
 VENDREDI 28/7/78

SÉRIE	NUMÉRO	36	Séries émises: 90,000 chacune
32	56621	1 GAGNANT DE \$50,000.	
NUMÉRO COMPLET	56621	POSSIBILITÉ DE: 35 GAGNANTS DE \$5,000.	
4 CHIFFRES	6621	288 GAGNANTS DE \$500.	
3 CHIFFRES	621	2916 GAGNANTS DE \$100.	

**LE SOLEIL EST REVENU... FAUT FETER ÇA!**

**REPLISSEZ VOTRE COUPON DE PARTICIPATION AU CONCOURS**



pour vous mériter l'un des 4 voyages "L'Eurobalade" offerts par Le Soleil en collaboration avec Air Canada, Tours Mont-Royal. En plus, \$500.00 d'argent de poche par couple!

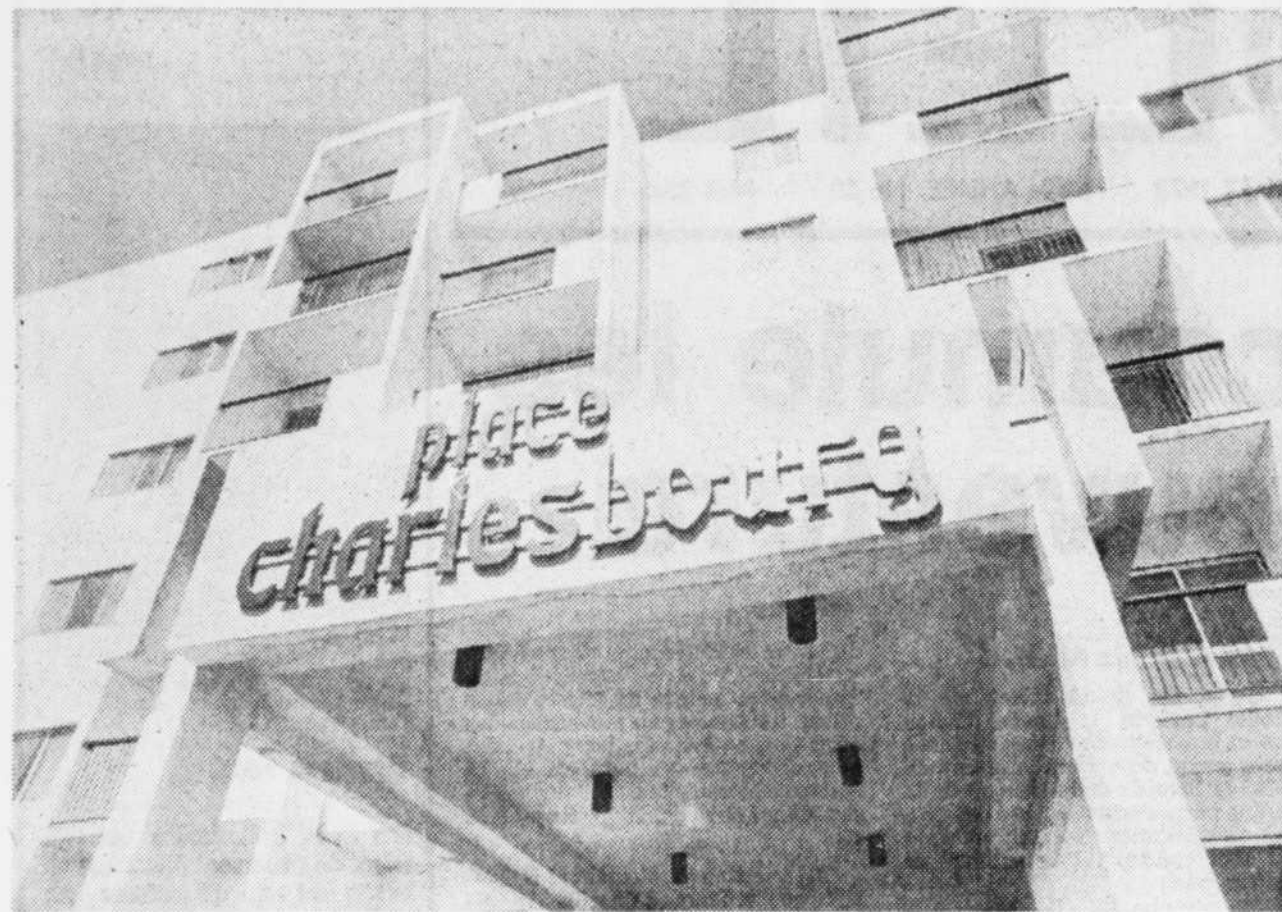


NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

TELEPHONE \_\_\_\_\_

Remplissez ce coupon et postez-le à:  
**LE SOLEIL "CONCOURS L'EUROBALADE"**  
390 est, St-Vallier, Québec, G1K 7J6



Le Soleil, J.-M. Villeneuve

Les fondations et toute la structure des deux immeubles de la Place Charlesbourg ont été "auscultées", et l'on y a décelé une déficience qui a nécessité l'évacuation complète des 104 logements, au début de juillet.

**Après les travaux les ex-locataires de Place Charlesbourg auront la priorité**

Les locataires des deux immeubles de la Place Charlesbourg, évacués pour des raisons majeures de sécurité et de réparations, pourront réintégrer leurs logements le printemps prochain... s'ils le désirent encore.

Les travaux de consolidation de la structure des immeubles sont en cours, depuis environ un mois, et l'administrateur du projet pour la Société centrale d'hypothèque et de logement, M. Hervé Tardif, prévoit qu'ils se prolongeront sur huit à dix mois.

Avant de quitter les lieux, 88 occupants avaient exprimé par lettre leur désir de revenir à Place Charlesbourg, et selon M. Tardif, ils auront la priorité lorsque les deux tours comptant 104 logements seront sécuritaires.

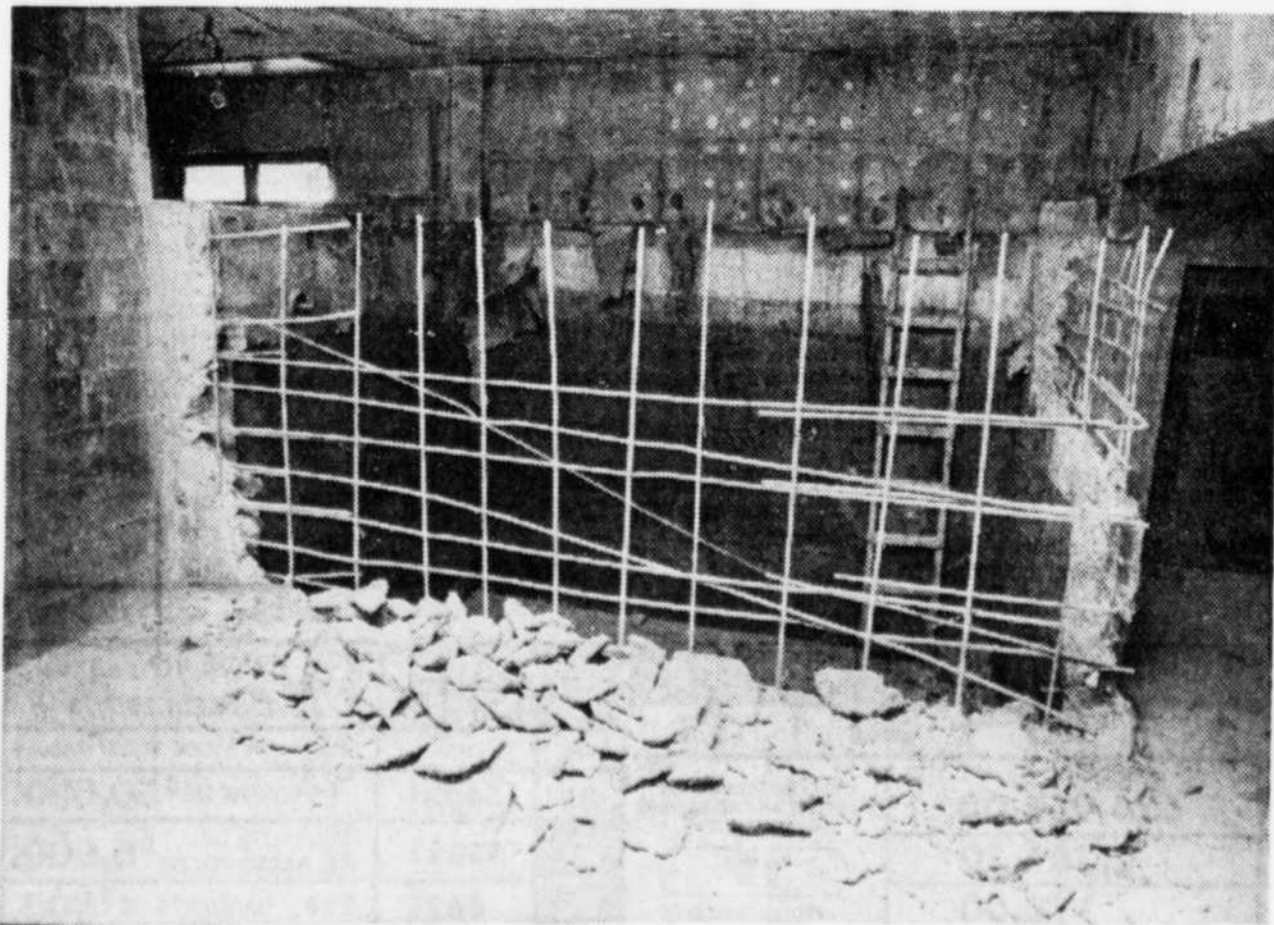
Les deux immeubles ont fait l'objet de tests, depuis le mois de novembre

dernier, à la suite de faiblesses dangereuses signalées dans les fondations et dans toute la structure.

Les experts ont constaté qu'il manquait 80 pour cent de l'armature d'acier requis dans toute construction de ce genre. Il s'agit de deux blocs de logements de sept étages, qui étaient habités par une centaine de locataires, la plupart des couples sans enfant.

C'est pour la sécurité de ces gens que les deux immeubles ont été vidés, les réparations devant être effectuées surtout par l'intérieur.

On estime à \$750,000 le coût des travaux de consolidation des immeubles. Si on ajoute la perte des loyers, cette opération représente au bas mot un investissement de un million de dollars pour la SCHL, note l'administrateur du projet.



Le Soleil, J.-M. Villeneuve

Il manque 80 pour cent de l'acier nécessaire pour la solidité de constructions de ce genre, aux deux immeubles à logements de la Place Charlesbourg.

**Johnson**

(Suite de la première page)

ventions collectives des employés de l'Etat.

"Même si l'histoire démontre dix ans d'affrontements dans les négociations du secteur public, poursuit le ministre, je pense qu'on est capable d'infléchir cette tendance parce qu'on essaie de changer quelque chose dans la société et que les gens sont conscients qu'on y travaille."

M. Johnson est aussi d'avis que "dans le monde syndical, on en a aussi assez" de ces perturbations.

Il croit que, dans un premier temps, le gouvernement a déjà manifesté son désir d'améliorer la situation qui prévaut lors du renouvellement des conventions collectives.

"Les législations que nous avons adoptées en témoignent", précise le responsable du climat des relations de travail au Québec, faisant ainsi allusion aux lois 55 et 59 concernant l'organisation de la prochaine ronde de pourparlers.

C'est pas la GM

Laissant aussi entrevoir que la négociation devra se dérouler sous le signe de la modération, comme l'a laissé entendre le premier ministre lui-même, M. Johnson affirme que "ceux qui agissent dans l'Etat sont eux-mêmes conscients que ce sont eux qui, au bout de la ligne, paient pour les services".

"Le monde en a assez d'être taxé", a lancé le collègue de M. Jacques Parizeau, celui à qui le gouvernement a confié la responsabilité de contrôler les mandats des négociateurs et le déroulement des pourparlers.

"Les travailleurs du secteur public et parapublic ont des problèmes", a admis le ministre, "mais on ne part pas du Moyen-Age comme cela a été le cas au début des années '60."

Il rappelle qu'un important rattrapage a été fait dans le secteur hospitalier et que les problèmes sont davantage maintenant au niveau normatif. "Avant la dernière convention, cite-t-il en exemple, ça faisait pitié du côté des

infirmières par rapport à ce qui se passait en Ontario et dans le secteur privé."

Il conclut sur ce sujet en disant que "L'Etat, c'est pas une compagnie d'automobiles, c'est pas la General Motors, c'est pas une machine à faire des profits".

Un droit inaliénable

Pour le ministre, l'ennui actuel "c'est que dans une certaine presse syndicale, particulièrement à la Fédération des affaires sociales (CSN), il y a une volonté d'affrontement" qu'il trouve "dommage".

"On a même dit, confie le ministre, que la loi 45 était la première loi qui permettait l'embauche des scabs. C'est totalement faux et je suis allé expliqué aux travailleurs d'Alma ce qu'il en était de cette loi".

Malgré tout, il invite la population au réalisme: "Le droit de grève dans le secteur public existe, il est là pour rester mais il faut qu'il soit exercé d'une façon civilisée."

L'existence de ce droit de grève dont 75 pour 100 de la population voudrait bien remettre en cause, poursuit M. Johnson, implique des responsabilités.

"Comme médecin, j'y ai longuement réfléchi, raconte aussi le responsable des relations de travail au Québec. La condition d'un malade, ça ne se règle pas par ancienneté mais par expertise médicale. Malgré tout, je crois qu'il faut accorder le droit de grève aux travailleurs hospitaliers."

"Il est certain que du côté syndical on va être revendicateur, a admis le ministre. Je pense toutefois qu'ils devront poser des gestes qui, a priori, ne présument pas de la mauvaise foi."

Il pense que le monde syndical est capable de se montrer sérieux "parce qu'il a appris" et que ce gouvernement, "certes un Etat employeur, est tout de même différent du précédent."

"Sans cela, a-t-il terminé, on devra conclure que notre société est réellement malade."



Le Soleil, Reynald Lavette

**le saviez-vous?**

En 1890, l'empereur Menelik II d'Abyssinie — l'actuelle Ethiopie — acheta trois chaises électriques, nouvellement mises au point, pour l'exécution des condamnés à mort de son pays. Mais lorsqu'il apprit qu'elles ne marcheraient pas sans électricité, chose que l'Abyssinie n'avait pas, il adopta l'une d'elles comme trône impérial (UPI).

**Elle récolte une bicyclette**

Les producteurs de fraises de l'île d'Orléans ont engagé la moitié moins de jeunes cueilleurs citadins, et pourtant la cueillette a été deux fois plus abondante. Pour récompenser les jeunes, les producteurs avaient organisé un tirage. Brigitte Lemieux a reçu le prix, une bicyclette, au nom de son amie Chantale Maltais de Charlesbourg, hier, à Saint-Laurent, en présence du maire Gratien Chabot (à gauche) et de M. Gilles Renaud, du Centre de main-d'oeuvre agricole du Canada.

**Le Québec Hilton...**

(Suite de la première page)

cent son équivalent américain?"

Afin d'amortir définitivement nos investissements, il faudrait d'une part créer un influx de visiteurs, notamment par la construction du palais de justice à l'arrière de Place Québec, et, d'autre part, améliorer la productivité de nos gens en développant leur fierté nationale, de conclure M. Viallet.

Pour le Québec Hilton, c'est là une question de sous et de survie...

**La date ne collait pas**

OTTAWA (PC) — C'est le 16 août, et non le 17, que le ministère de Postes émettra un timbre commémorant l'exposition nationale canadienne, contrairement à ce que l'on avait annoncé.

Un communiqué signalant l'erreur ajoute que le ministre des Postes, M. Gilles Lamontagne portera la parole à un déjeuner à l'occasion de cette émission, à l'ouverture de l'Exposition, le 17 août.

**Encore quelques jours avant le tirage principal du 4 août.**



Psst! Vous avez beau jeu avec les sachets chanceux.

**Loto Canada**  
La loterie nationale

Notre-Dame de Foy

# Si la restauration ne vient pas, on bâtira une église moderne

par Roch DESGAGNE

Les administrateurs de la paroisse Notre-Dame de Foy à Sainte-Foy, n'attendent pas éternellement après le ministère des Affaires culturelles pour donner un nouveau temple aux paroissiens. Ils sont prêts à passer à la phase de construction d'une église moderne et sobre à la fois, sur le même terrain, à proximité des ruines du temple dévasté par le feu en juin 1977.

Les esquisses sont complétées, le budget de la construction est arrêté, et le nouveau site choisi. La nouvelle église sera érigée sur le terrain de la fabrique, au sud de l'ancienne. On a prévu \$600,000 pour la construction de l'immeuble, sans compter l'ameublement estimé à \$200,000, les honoraires professionnels et l'aménagement du terrain, ce qui pourrait facilement approcher le million de dollars.

Si tout va très bien, les travaux débiteront à la fin de l'été, et tout serait complété dans six à huit mois, prévoit le curé Fred Berthiaume, le principal artisan de cette renaissance de l'église paroissiale Notre-Dame de Foy.

Lieux archéologiques

Le ministère des Affaires culturelles vient tout juste d'aviser les autorités de la paroisse qu'elles n'ont pas le droit de toucher aux débris de l'église historique, sans autorisation.

Ce qui intéresse le ministère, ce sont les fondations datant de 1698.

Mais pour les marguilliers et le curé Berthiaume, le gouvernement prend trop de temps pour se décider à classer le vieux temple monument historique.

Par ailleurs, les dirigeants de la paroisse trouvent très compliqué d'habiter une même maison avec le gouvernement. C'est-à-dire que le curé et les marguilliers n'entendent pas agir comme conservateurs du patrimoine ou de guides touristiques, s'il arrivait que l'on reconstruise sur les ruines.

La reconstitution du temple, selon des experts, coûterait \$1.5 million de dollars.

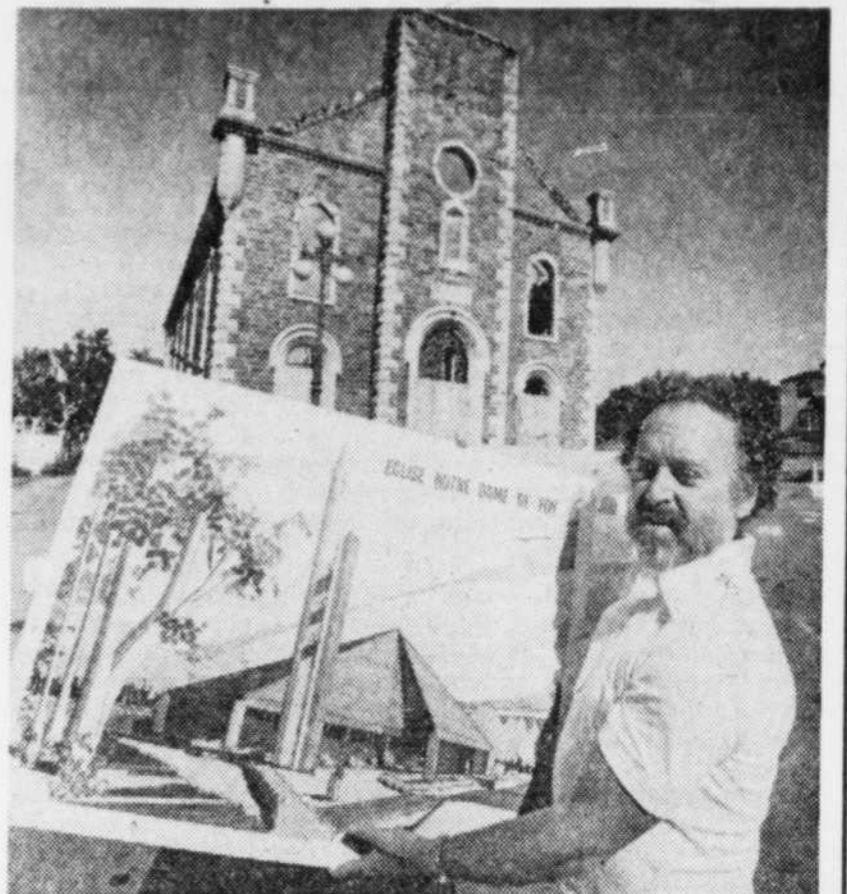
Les administrateurs de la paroisse N.-D. de Foy ont donc décidé de changer de site, d'abord pour éviter une construction beaucoup trop élaborée et dispendieuse, et deuxièmement, parce que "ce serait onéreux d'administrer une église habitée aussi par le gouvernement", explique le curé Berthiaume.

Faire une "maison-Dieu" de la nouvelle église. C'est le concept que l'architecte Yvan Chabot a développé,

inspiré beaucoup par l'abbé Berthiaume. "Ca va être une nouvelle église, faite de simplicité, un temple à dimension humaine favorisant la rencontre avec le divin", décrit le curé avec enthousiasme. "Il faut que l'Église se donne un visage de sobriété", ajoute-t-il.

"Je resterai chez vous... et pour longtemps!", écrivait le curé Berthiaume dans le feuillet paroissial de novembre 1977. Les administrateurs de la fabrique venaient alors de lui faire don d'un lot dans le cimetière adjacent à l'église paroissiale.

Il est très fier, comme "fils de Sainte-Foy", de représenter la lignée des Berthiaume qui occupent ce coin de Sainte-Foy depuis 300 ans. Le terrain où est situé l'église a appartenu aux Berthiaume, et l'abbé Berthiaume, curé de cette paroisse depuis 1974, s'enorgueillit d'en être aujourd'hui le conservateur.



Le curé Fred Berthiaume, de Notre-Dame de Foy, veut doter la paroisse d'un nouveau temple moderne, sobre, aux dimensions humaines.



L'encanteur Paul Brien n'a pas son pareil pour faire grimper les mises. Il animait, hier, la fête paroissiale inaugurant la collecte de fonds pour les fêtes du tricentenaire de Saint-François de l'île d'Orléans.

## Un incinérateur propre, la priorité de Marcel Pageau

par Benoit ROUTHIER

"On va passer à travers!"

C'est ce qu'a déclaré au SOLEIL le président du Comité exécutif de la CUQ, M. Marcel Pageau, indiquant ainsi qu'il est bien déterminé à venir à bout de la pollution que cause l'incinérateur de la Communauté urbaine de Québec.

Celui qui a été conseiller de l'Ancienne-Lorette pendant six ans pour ensuite occuper le poste de maire depuis 1968 détient, depuis le 4 décembre dernier la présidence d'un organisme régional dont le budget cette année est de \$14,350,976.

M. Pageau sait qu'il a pris les rênes d'un organisme qui a bien mauvaise réputation... plus même que n'importe quel autre organisme public.

Sa "première priorité" en accédant à la présidence de la CUQ, dit-il de sa voix très calme, c'est d'éliminer toute source de pollution à l'incinérateur tant décrié dans le quartier Limoilou surtout.

Cet ancien employé de la Davie Shipbuilding, à Lauzon, veut désormais redorer le blason de la CUQ et, entre autres choses, insister sur les côtés positifs du Centre de récupération.

On n'a toujours présenté que le côté négatif de l'incinérateur, regrette-t-il. Je veux faire ressortir la côté positif".

La population dit que l'incinéra-

teur pollue, qu'il en coûte \$15.29 la tonne pour y faire brûler ses déchets et que cette bâtisse a coûté \$26,000,000.

M. Pageau veut dire, lui, que le Centre de récupération produit une énergie... en ces temps de crise. L'incinérateur produit de la vapeur qu'elle vend à la compagnie Reed Paper. Il en produit pour \$1,900,000 par année.

Le président de la CUQ veut que le monde sache que si la CUQ recevait une subvention comme celle que le gouvernement a accordée à l'incinérateur de Saint-David, sur la Rive-Sud, le Centre de récupération de la CUQ coûterait moins cher aux contribuables que l'incinérateur de Saint-David coûte à ses usagers.

Ceci ne fait pas oublier à M. Pageau qu'il a jusqu'au 1er janvier 1979 pour éliminer toute source de pollution, en vertu d'une ordonnance des Services de protection de l'environnement.

Il y a déjà du travail... et du progrès de fait, nous avertit notre interlocuteur: "Il y a un peu moins de pollution à Limoilou". Après avoir fait faire une étude de la question, la CUQ a décidé de mettre l'accent sur l'incinération des vidanges plutôt que sur la production de vapeur. Elle a fait équilibrer les instruments de contrôle et installer de l'équipement pour contrôler l'air injecté dans les foyers.

"On va passer à travers", dit-il, et après, quand on réalisera qu'il y a encore de la pollution dans Limoilou, on pourra toujours aller chercher la source ailleurs...

## Quatre paroisses de l'île sont sur le point d'avoir 300 ans

par Roch DESGAGNE

"Une île, une histoire"

C'est sous ce thème que les habitants de l'île d'Orléans et leurs milliers de visiteurs célébreront, dans un an d'ici, le tricentenaire de la fondation de quatre des six paroisses de l'île: Saint-François, Saint-Jean, Saint-Laurent et Saint-Pierre. Cet événement historique a déjà été souligné à Sainte-Famille et Sainte-Pétronille.

Les quatre célébrations se dérouleront successivement, au cours des mois de juin, juillet et août 1979. La première manifestation, consacrée à la paroisse Saint-François, se déroulera dans la semaine du 24 juin, et portera sur le patriotisme et le folklore, l'agriculture, les arts, l'histoire, les anciens et les loisirs.

Les organisateurs de ces fêtes veulent cependant sensibiliser dès maintenant la population à ces fêtes, et ils lançaient, hier, sur la place de l'église de Saint-François, la souscription populaire qui permettra de présenter cet événement.

Personnifiant François, M. Paul Brien fait revivre la traditionnelle criée. De façon originale, il a exposé le sens de cette manifestation historique, tandis que le maire Emmanuel Labbé invitait tous ses concitoyens à y prendre part.

Les artisans du tricentenaire de Saint-François de l'île ont déjà élaboré le programme des manifestations, et concentrent maintenant leurs efforts sur un objectif primordial: impliquer la population et intéresser les nombreux visiteurs qui envahissent l'île d'Orléans en été.

La présidente de la corporation du tricentenaire de

Saint-François, Mme Mariette Imbeault, est secondée par MM. Fernand Picard, vice-président, Roland Gosselin, secrétaire, Jacques Côté, Paul Brien, Clément Labbé, Jean-Baptiste Blais, Paul-Henri Guimond et Georges Thériault, et Mesdames Colette Gosselin, Eugène Labbé, Yvonne Breton. Deux conseillers municipaux, MM. André Gagnon et Marcel Blouin, font également partie du comité des fêtes.

Pour sa part, M. Jacques Côté anime un comité qui publiera une monographie sur la paroisse de Saint-François. Le document sera centré sur ces grands hommes que sont les insulaires, des gens ingénieux qui ont dû suffire eux-mêmes à leur survie. Le livre aura aussi un cachet artistique.

Av. Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler

**LOCATION D'AUTOS**  
**COTE DU PALAIS**  
(court terme)  
29, COTE DU PALAIS — 692-3660

**fournaise à nettoyer?**

**GUILOT**

EXPERTS EN PLOMBERIE-CHAUFFAGE-ÉLECTRICITÉ  
**661-9211**

**LE SOLEIL EST REVENU... FAUT FÊTER ÇA!**

Complétez et retournez votre coupon de participation en page A-2.

**La maison de la semaine**

**LORETTEVILLE**

Boulevard Valcartier, superbe résidence pierre et brique, magnifique terrain boisé paysagé, multiples commodités, \$56,500.

Pour information: Marc Doré - 871-8766

**MORIN & ASSOCIÉS COURTIERS, INC.**

Québec, Charlesbourg  
**683-2103, 627-2271**  
L'immeuble partout au Canada

## Le Québec tire de l'arrière

Le ministre fédéral des Approvisionnement et Services, M. Jean-Pierre Goyer, reconnaissait ces jours-ci, au cours d'un entretien, que le Québec n'avait pas sa juste part des marchés scientifiques octroyés par le gouvernement fédéral, la proportion des contrats confiés à des Québécois ne s'établissant plus qu'à 19 pour cent de l'ensemble, alors qu'à son sommet elle a déjà atteint 23 pour cent. Cette situation a de sérieuses conséquences sur l'effort industriel de recherche et de développement dans la province.

Au ministère de M. Goyer revient la tâche de distribuer annuellement des contrats d'une valeur de quelque \$3 milliards pour le compte de tous les ministères fédéraux, ce qui constitue environ la moitié de tous les achats du gouvernement central. C'est l'Ontario qui rafle la part du lion et des contrats généraux et des contrats scientifiques.

La piètre performance du Québec est aggravée par le fait que les trois quarts des contrats octroyés à des Québécois, selon le ministre, profitent à des individus ou des institutions anglophones, plus familiers avec la bureaucratie fédérale.

Même s'il est conscient de ce déséquilibre flagrant, M. Goyer s'avoue incapable de redresser tout de suite la situation. Il s'écoulera encore quelque temps avant que le Québec n'obtienne sa juste part, admet-il entre quatre yeux. "Ce sera un long processus, mais il s'agit de créer un climat d'égalité de chances."

Le gouvernement central a tenté un effort en 1973, en créant le Centre des sciences du ministère des Approvisionnement et Services, en vue de faire un meilleur partage des marchés scientifiques dans toutes les régions du pays et de faire en sorte que les régions moins nanties sur le plan industriel aient une plus large part de ces marchés. Le Centre des sciences, en plus de s'occuper de la négociation des marchés de recherche et de développement et des travaux scientifiques connexes, a reçu la mission de mettre en oeuvre la politique de "faire ou faire faire", maintenant connue sous le nom de "politique d'impartition des travaux gouvernementaux en science et technologie".

Toutefois ce programme n'a pas donné les résultats escomptés en ce qui concerne le Québec, quoiqu'il ait réussi à augmenter la part des marchés accordés aux provinces de l'Atlantique et de l'Ouest.

A prime abord, on serait tenté de dire que si les contrats ne viennent pas au Québec, c'est qu'il y a un manque de capacité chez les entreprises et chez les individus. Mais tel n'est pas le cas. Le ministre de M. Goyer le reconnaît, d'ailleurs.

Sans aucun doute, il y a un manque d'information chez les entreprises québécoises sur ce que le gouvernement a à offrir. Entre autres, il y aurait une bonne dose de désenchantement. Beaucoup d'entreprises et d'individus trouvent difficile l'établissement de rapports suivis avec les ministères fédéraux.

Par ailleurs, il y a indéniablement un manque d'information dans les ministères fédéraux sur le potentiel québécois, et ainsi ils ne peuvent utiliser comme il le faudrait les ressources de l'entreprise privée et des scientifiques dans la recherche, l'innovation et le développement technologique.

Le Centre des sciences fonctionne depuis cinq ans et ce n'est que récemment que l'on nommait un directeur général adjoint francophone dont le rôle est de s'occuper des marchés scientifiques non seulement pour le Québec, mais pour tous les francophones du Canada.

Cependant, il faut noter que ce n'est pas toujours la faute des ministères fédéraux si le Québec n'obtient pas plus de contrats scientifiques. Par exemple, le programme des "propositions spontanées" n'a pas soulevé beaucoup d'intérêt chez nous. Les propositions venant de la province ne représentent que 14,6 pour cent du total. Pourtant, en vertu de ce programme, le Centre des sciences accorde des contrats de recherche évalués à plusieurs millions de dollars.

En vue d'augmenter la part du Québec dans le marché scientifique, le Centre des sciences compte beaucoup sur les rencontres qu'il a organisées dans le cadre de son programme appelé "Opérations accès aux marchés scientifiques". Il est intéressant de souligner que lors d'une telle rencontre tenue en mai dans la ville de Québec, il y a eu 200 participants.

Même si le principal critère du ministère des Approvisionnement et Services est toujours de trouver le meilleur produit au meilleur prix, il est concevable d'espérer que la politique d'impartition des marchés scientifiques puisse donner de meilleurs résultats dans l'avenir.

Maréchal Francoeur

## revue de presse

### Des millions inutiles

Extraits d'éditoriaux puisés dans les journaux de langue anglaise et traduits par la Presse Canadienne.

Le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, semble avoir, avec raison, adopté l'opinion de l'ex-commissaire aux langues officielles, M. Keith Spicer, en ce qui concerne le programme fédéral de bilinguisme — à savoir que ces millions de dollars auraient pu être dépensés à meilleur escient dans les écoles.

M. Davis a exprimé ses idées sur le sujet récemment, devant les membres

de la Chambre de Commerce de Calgary. Il a fortement critiqué le système selon lequel le gouvernement fédéral puisse apprendre quelques phrases — apparemment trop vite oubliées — dans une langue seconde.

Pour le bien de l'unité nationale et pour promouvoir la compétence linguistique, l'apprentissage des langues, à l'école même, semble incommensurablement plus sensé que le gaspillage des fonds publics pour des adultes qui manquent souvent de la motivation nécessaire pour apprendre une autre langue.

Les recherches en matière d'éducation ont prouvé que les facultés humaines sont beaucoup plus réceptives à l'apprentissage des langues, pendant les jeunes années. De plus, le fait d'y employer les écoles évite de dépenser de l'argent pour créer une autre organisation bureaucratique au sein du gouvernement.

Le premier ministre de l'Ontario a démontré qu'il reconnaît que ce sont les jeunes Canadiens qui sont l'espoir de l'avenir, et on ne peut que louer son désir de les encourager à être compétents en anglais et en français.

The Hamilton Spectator

### Contre la piraterie aérienne

Paradoxalement, l'accord le plus impressionnant qui ait été conclu lors du sommet économique de Bonn est peut-être le pacte concernant la piraterie aérienne. Après des années de tergiversations aux niveaux inférieurs de la diplomatie, les leaders des sept plus puissantes démocraties industrialisées ont accepté très vite une proposition canadienne qui devrait grandement contribuer à décourager la piraterie aérienne internationale.

La question s'est posée lorsque le premier ministre japonais, M. Takeo Fukuda, a mentionné en passant que la conférence économique devrait peut-être discuter de terrorisme. Immédiatement, le premier ministre Trudeau a réagi en décrivant une proposition faite il y a longtemps par le Canada, en vue de boycotter le trafic aérien avec

les pays qui donnent refuge aux pirates aériens.

Après une heure et demie de discussion, les membres de la conférence se sont mis d'accord sur un texte rédigé à la hâte par les diplomates canadiens. Les chefs des sept pays ont convenu d'un effort commun pour isoler les pays qui donnent refuge aux pirates aériens. Ils se sont engagés à "cesser tout vol à destination ou en provenance de quelque pays que ce soit qui refuse d'extrader ou de poursuivre en justice des pirates aériens, et/ou qui ne rend pas les avions arraisonnés".

L'adoption unilatérale de cette ligne de conduite, par des pays isolés, a été rendue impossible jusqu'à main-

tenant par la crainte que le trafic sur les routes boycottées ne soit pris en charge par les compagnies d'aviation d'autres pays. Ce problème n'a pas entravé l'accord de Bonn, parce que les sept pays en cause contrôlent presque tout le trafic aérien commercial dans le monde non-communiste. Tous ensemble, ils peuvent exercer de fortes pressions auprès des autres pays pour qu'ils agissent de même.

Il y a maintenant peu de pays qui donnent asile aux pirates aériens, mais ceux qui le font ont désormais une raison de plus de se désister. Comme résultat, les passagers innocents des avions devraient être beaucoup mieux protégés contre la piraterie aérienne.

London Free Press

### A chacun son métier

On peut s'attendre à ce que l'un des membres du Conseil municipal d'Ottawa demande d'entrer dans la lutte que se livrent l'Ontario et le Québec au sujet du droit limité pour les travailleurs ontariens de la construction à travailler au Québec. Une motion proposée par l'échevin Don Kay suggère que la ville trouve des moyens qui lui permettraient d'user de représailles contre la loi québécoise sur l'industrie de la construction, comme par exemple en refusant d'accorder des contrats municipaux aux compagnies québécoises ou même aux compagnies ontariennes qui embauchent des travailleurs québécois.

Cette idée pêche par plusieurs côtés. Pendant les quelques mois à venir, à tout le moins, la ville peut en toute sécurité laisser cette affaire

entre les mains du gouvernement de l'Ontario, qui a déjà pris une position ferme sur la question. La dispute est au niveau des gouvernements provinciaux, non pas des municipalités...

De toute façon, on ne sait pas avec quelle rigueur la loi sera appliquée dans l'Ouest québécois. Il ne faut pas rejeter a priori la possibilité d'un compromis entre l'Ontario et le Québec sur l'application de la loi; des décisions hâtives au niveau local, d'un côté ou de l'autre, seraient de nature à compromettre cette possibilité.

Les politiciens municipaux ont certainement raison de s'inquiéter de cette loi québécoise. Mais pour le moment, cela ne devrait pas aller plus loin, tout comme ce même conseil aurait dû se limiter à des initiatives

verbales sur d'autres questions qui dépassaient sa juridiction, au cours des deux dernières années.

Les politiciens municipaux qui ambitionnent de dépenser leurs énergies dans des arènes plus vastes ont de fréquentes occasions de chercher à se faire élire au provincial et au fédéral. Chose étonnante, très peu d'entre eux prennent avantage de cette occasion. Les électeurs seraient peut-être reconnaissants aux échevins de se charger des problèmes de la province, du pays ou du monde entier, s'ils s'acquittaient de leur tâche au gouvernement local d'une manière tellement exceptionnelle qu'il ne leur restait plus de problèmes à régler dans leur propre juridiction.

The Ottawa Journal

## l'opinion des lecteurs

### Une profession mal connue

M. le rédacteur en chef,

Je me permets de vous écrire quelques mots pour vous exprimer mon opinion sur la discrimination qui se fait contre le vendeur itinérant. Personne ne semble vouloir le défendre, c'est pourquoi je le fais et je vous prie de le faire à votre tour.

Ma "profession" de vendeur itinérant et de promoteur de ventes m'a permis de gagner ma vie honnêtement depuis plus de trente-cinq ans et de rendre service au public. J'ai pu, par des cours de ventes, entraîner des

milliers de jeunes hommes qui, à leur tour, ont réussi dans le monde des affaires grâce à l'inspiration et l'encouragement donnés dans ces cours.

La profession de représentant n'est pas facile. Elle demande du courage, du travail, de l'étude (psychologie de la vente et connaissance des produits). Il y a déjà trop de jeunes gens qui ne veulent pas travailler et qui ne développent qu'un faible pourcentage de leur capacité. Aujourd'hui, dans les journaux, à la radio, à la TV, on traite le vendeur itinérant tel un bohème, un vaurien. La Protection du Consommateur ne fait pas de distinction entre les

bons ou les mauvais mais traite tous les vendeurs comme des personnes dont il faut se méfier et cela même s'ils détiennent un permis de leur ministère.

Je trouve cette discrimination honteuse. Elle est contre le principe de la libre entreprise qui a permis à notre pays de progresser jusqu'à nos jours. Je suis déçu de l'étroitesse d'esprit de tous ces gens et de leur manque de respect des autres. On oublie sûrement les grands hommes d'affaires et même ceux d'autres professions qui ont fait leurs premiers pas dans le contact du public et le commerce comme simples



colporteurs. Je pourrais vous nommer des milliers de cas et ce, allant de présidents des Etats-Unis à des présidents de grandes entreprises nationales et internationales.

Pourquoi dénigrer les autres? Est-ce pour justifier le poste qu'on occupe, pour se rehausser aux yeux des autres, se donner de l'importance? Je n'y comprends rien. Je défends le rôle important du représentant qui peut ou

doit gagner sa vie de cette façon. C'est lui qui crée souvent la demande de produits importants et qui permet à nos manufacturiers de progresser. Souvent il est obligé de travailler de longues heures dans des conditions adverses (température, compétition, situation économique, inflation, etc.). Surtout s'il est payé à commission! Pas de vente, pas de paye. Cela prend du courage, de la confiance en soi et de l'idéal pour survivre.

N'importe qui ne devient pas représentant. Il faut interviewer des centaines de candidats pour en trouver un qui veut et qui peut le devenir. La critique négative est facile et elle détruit. Ce dont on a le plus besoin c'est de critiques constructives qui permettent de construire.

Christian Sampson  
Vendeur itinérant et  
promoteur de ventes

### Les fonctionnaires invités à se montrer conciliants

M. le rédacteur en chef,

Je souhaite m'adresser par votre journal aux responsables des négociations collectives, particulièrement ceux de la fonction publique et parapublique. J'aimerais vous exhorter à faire preuve d'un peu plus de conscience, de bonne foi et surtout de charité chrétienne lors de vos prochains renouvellements de contrats de travail. C'est à titre de citoyen et contribuable québécois que je formule ce vœu. Je dois dire aussi que je suis fonctionnaire moi-même. Je désire être le plus conciliant possible dans ma requête pour ne blesser aucune personne et aucune susceptibilité, quelle qu'elle soit.

Je désire, pour la collectivité québécoise (et même personnellement...), qu'il y ait le plus possible d'harmonie dans ces relations de travail. En tout cas, au moins un peu plus que par le passé, spécialement pendant les années 72-73-74. Ces années troublées devraient rester gravées dans vos mémoires, afin que des confrontations aussi pénibles se renouvellent le moins possible. Trop de facteurs humains, sociaux et économiques en dépendent!

Au sujet des salaires et des conditions générales de travail, je ne trouve pas qu'ils devraient être sensiblement meilleurs que dans les secteurs de la moyenne et de la grande entreprise privée.

Pour ce qui est des grèves, ce mot devrait être pratiquement banni de

notre vocabulaire, sauf pour exception. Il y a bien assez de moyens de pression qui existent sans priver les citoyens de services auxquels ils ont droit.

Pour créer une meilleure harmonie, nous devrions collectivement et individuellement diminuer sensiblement nos rêves individualistes, égoïstes et chimériques pour qu'ensemble, tous les citoyens québécois et canadiens puissent vivre dans un meilleur climat social. S'entraider et partager un peu et même beaucoup plus positivement, chrétiennement. Le temps qui pourrait être gagné en se critiquant moins pourrait être utilisé à des fins

beaucoup plus profitables pour la collectivité.

Pour ceux que mes opinions politiques pourraient intéresser, je peux me définir ainsi: je suis un citoyen canadien et québécois. Neutre le plus possible mais je crois avoir acquis une certaine maturité politique depuis 1 an environ. Notre gouvernement actuel est à mon humble avis meilleur administrateur, mais défend une idéologie souverainiste, malheureusement très contestable.

Simon Gosselin,  
Agent de bureau Québec.

## LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur: Jacques-G. Francoeur	Président et directeur général: Paul-A. Audet	Vice-président et trésorier: Charles-A. Poulin
Rédacteur en chef et Editeur adjoint: Claude Beauchamp	Directeur de l'information: Claude Masson	Directeur de l'édition: Marcel Pipin

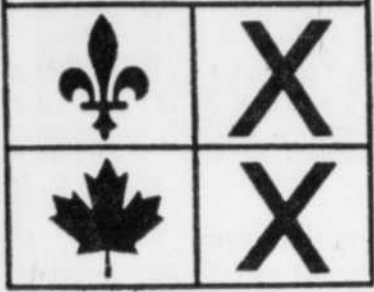
LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limité. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"

SERVICE AUX ABONNÉS (TRAPAGE) 647-3333	RENSEIGNEMENTS 647-3233	REDACTION 647-3394
---	----------------------------	-----------------------

# la page cinq

## Référendum



### Régler le problème du chômage d'abord

Les Lambert habitent à Saint-Antoine-de-Tilly depuis 1662. André, horticulteur et éleveur de bovins de race, appartient à la dixième génération de cette famille venue de France.

"En votant oui à la séparation, j'aurais l'impression de défaire ce que mes ancêtres ont acquis de peine et de misère", dit-il. M. Lambert prédit que le Québec ne se séparera pas.

"Les jeunes, eux, ne veulent rien savoir; ils vivent au jour le jour. Mais les 30 ans et plus, ils vont réfléchir".

Pour M. Lambert, les problèmes québécois et canadiens devraient être réglés entre politiciens. Ils ont été élus pour ça. Ce qui ne veut pas dire que le référendum liquidé, les problèmes le seraient aussi.

"Ce qui m'inquiète, ce que le gouvernement du Québec doit réaliser rapidement, c'est le manque d'emplois. Le chômage est particulièrement inquiétant parce que les gens, ayant épuisé leurs timbres (assurance-chômage), passent maintenant sur le régime de l'assistance sociale."

"Pourquoi y a-t-il tant d'intérêts américains ici, se demande M. Lambert? Ils contrôlent le pétrole, les mines. Il y a quelque chose qui ne marche pas. J'ai rencontré des Ontariens au cours d'un voyage au Venezuela, ils ont dit: 'Ils ne comprennent pas ce qui se passe au Québec'."

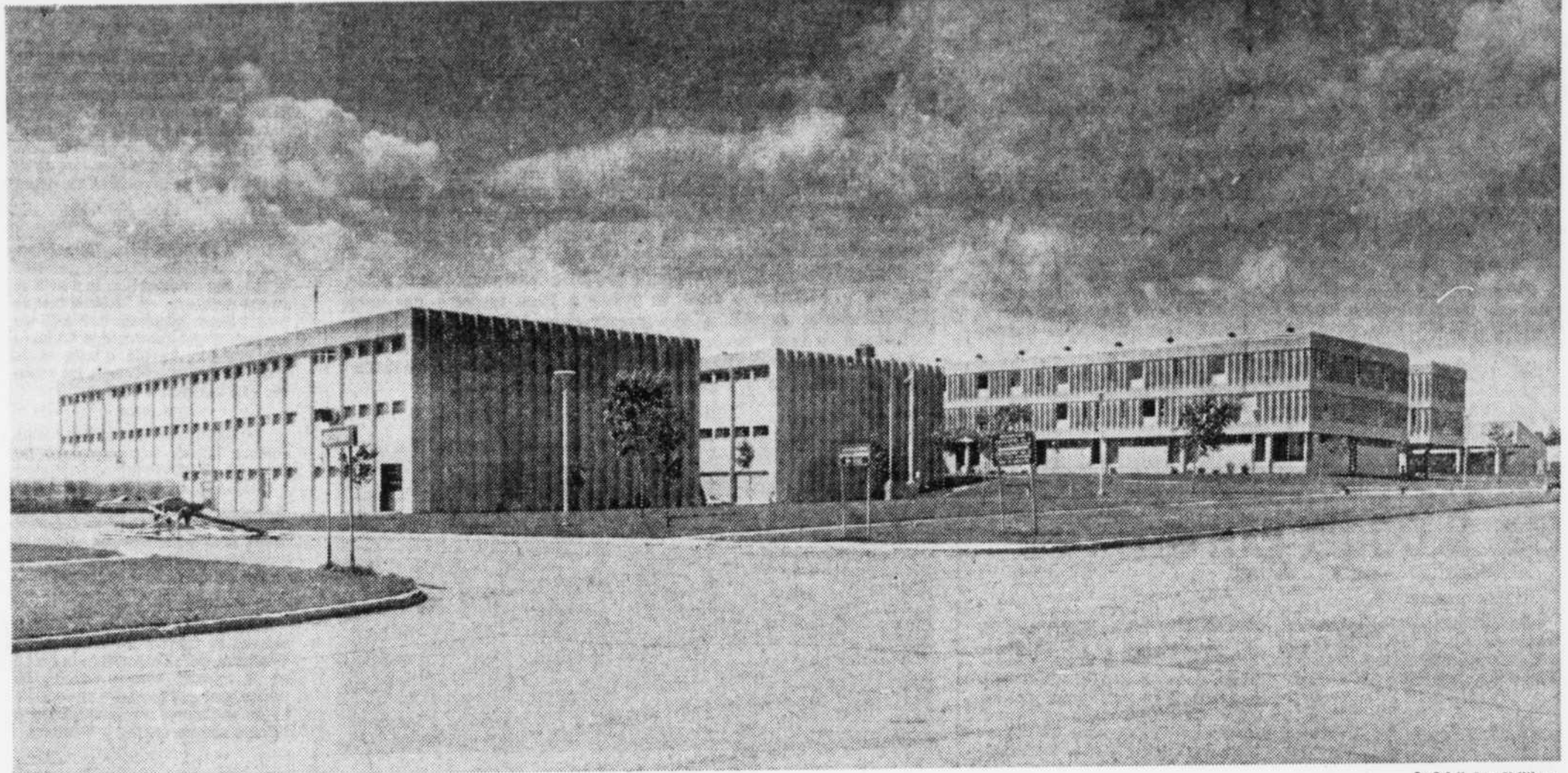
"Ce que le Québec veut? J'ai expliqué qu'on voulait un Canada unifié mais qu'on voulait aussi ce qui nous est dû, ce qui nous appartient. Les fermiers de l'Est ont assez payé pour ceux de l'Ouest. Je leur ai dit: le Québec se réveille. Quand un chien jappe, c'est qu'il y a quelque chose, n'est-ce pas?"

M. Lambert va rester collé avec 10,000 livres de fraises, cette année. Une bonne récolte, de la surproduction, des familles qui consomment moins. "J'ai des clients qui venaient ramasser 200 livres de fraises. Maintenant, ils n'en ramassent que 75 livres. J'aimerais qu'on mette sur pied dans la région une confiserie pour passer nos surplus. Je veux réunir les horticulteurs et en parler".

Selon lui, "M. René Lévesque ne fait pas de la mauvaise politique mais il va falloir qu'il se fasse quelque chose pour l'emploi. Ce qui nous a arriérés, c'est le régime Duplessis."

Les Lambert de 1662 se sont établis à Sorel, à Saint-Nicolas et à Saint-Antoine-de-Tilly. "C'est parce que les Lambert s'opposaient à la politique du Roi qu'on les a chippés ici", rappelle André Lambert.

Claude Tessier



Le Soleil, Jean Vallières

"...Pourquoi ne permettrait-on pas que les écoles deviennent des centres d'animation socio-sportifs et culturels?"

## Utiliser les écoles vides

**Dans le cadre de la consultation sur le Livre Vert de l'Éducation le groupe EAMA (Équipe d'aide aux musiciens amateurs) a présenté un mémoire soulignant l'urgence de mettre les polyvalentes au service du bien commun. Nous présentons aujourd'hui une partie de ce mémoire. L'EAMA est un organisme sans but lucratif qui représente quelque 1,335 musiciens amateurs du Québec métropolitain.**

Voici les résultats de deux récentes démolitions dans le seul quartier Limoilou de Québec.

L'école Marie-Rollet, 410, Quatrième Avenue, Limoilou.

Premier décembre 1977: évaluation de la bâtisse: \$218,000

Février 1978: école démolie.

Évaluation du terrain complet de la Quatrième à la Cinquième Rue: \$35,320.

Le Couvent de Saint-François d'Assise, 1360, Première Avenue, Limoilou.

Premier décembre 1977: évaluation de la bâtisse: \$574,080.

Juillet 1978: école démolie.

Évaluation du terrain: \$82,910.

### Les parents-commissaires

Qui paie les taxes scolaires? Est-ce seulement les parents qui ont des enfants à l'école? Vous, comme moi payons des taxes scolaires: directement ou indirectement. Nous sommes tous des contribuables. C'est pour cette raison que nous ne pouvons plus permettre aux seuls parents-commissaires d'écoles le pouvoir de disposer de biens immobiliers scolaires comme s'ils devaient servir les seules fins de l'éducation. Il est grand temps d'arrêter cette dilapidation des biens publics.

Savez-vous que la Commission des écoles catholiques de Montréal possède près de 125 écoles vides actuellement? D'ici 1983, il y en aura environ 185 de vides. Les autorités scolaires de Montréal n'acceptent aucune démolition d'école. Ils préfèrent les rendre accessibles à la population qui en a besoin ou la garder au cas où la situation économique et sociale changerait au cours des prochaines années.

Les parents-commissaires de la Commission des écoles catholiques de Québec ont comme premier mandat d'assumer la responsabilité de l'instruction des enfants. Une bâtisse scolaire, une école, doit servir essentiellement à l'instruction des enfants. Les taxes scolaires doivent servir à l'instruction des enfants. Et, s'il n'y a plus d'enfants? Qu'est-ce que l'on fait? La logique des parents-commissaires est in-

xorable: plus d'enfants? plus d'écoles! Il est inacceptable que les argents des taxes scolaires servent à d'autres fins. Il ne faut surtout pas faire bénéficier des immobilisations scolaires pour le développement social de la communauté.

L'application étroite des règlements du ministère de l'Éducation conduit les commissaires de la Commission des écoles catholiques de Québec à des conclusions pour le moins aberrantes. En moins de six mois, \$800,000 d'investissements sociaux sont disparus. Pour nous, contribuables, ce sont nos biens qui sont ainsi administrés. Les parents-commissaires de nous dire: "Actuellement, ça coûte moins cher d'administration puisque l'on a moins de bâtisses à administrer." Ne s'agit-il pas de parents-commissaires responsables?

### Le besoin de locaux

Depuis deux ans, un organisme sans but lucratif, l'équipe d'aide aux musiciens amateurs, a fait valoir devant les parents-commissaires de la Commission des écoles catholiques de Québec le besoin, sinon l'urgence de locaux accessibles pour pratiquer. 1,335 musiciens amateurs, sur le seul territoire du Québec métropolitain, réclament des autorités scolaires ou municipales ou gouvernementales des locaux accessibles pour pratiquer. Cela comprend 140 groupes de musique rock, jazz, blues, progressive, commerciale; 280 chœurs, une philharmonie, des groupes vocaux, 300 instrumen-

tistes, seuls. En plus, si vous êtes parents, administrateurs responsables, avec le souci du développement de la personne, il faut penser aux besoins des troupes de théâtre, nombreuses, sont à la recherche de locaux pour répéter. Quant aux danseurs, troupes de ballets amateurs, d'expression corporelle, ils ont besoin de planchers de bois pour exécuter leurs pas. Les "vieilles" écoles en sont pourvus.

Faut-il signaler à nos parents responsables qu'une autre catégorie de notre population est à la recherche de locaux pour exercer leurs talents: ce sont les artisans. Ce ne sont pas des étrangers. Ce sont les nôtres qui ont besoin de locaux existants. Ils doivent être accessibles pour exercer leurs talents. Dans notre civilisation de loisirs qui est en train de prendre forme, ne faut-il pas prévoir des ateliers accessibles et nécessaires pour la peinture, la sculpture, la poterie, le macramé, le tissage, les émaux de toutes sortes, le tricôt, etc.?

Les parents-commissaires ont-ils vraiment la seule responsabilité de l'instruction des enfants? Ne doivent-ils pas envisager l'éducation permanente de la population, de toute la population? Serait-ce que les lois relatives à l'instruction sont restrictives à ce point que ces mêmes parents-commissaires ne voient aucunement les besoins essentiels des artisans et artistes amateurs?

Quoi qu'il en soit, à Québec, les écoles Marie-Rollet et Saint-

François d'Assise n'existent plus. Vive l'instruction! Vive les démolitions! Vive les parents responsables! Un bon "lavage" de mains! Et, passons la responsabilité à un autre.

### L'accès aux écoles

Pourquoi ne permettrait-on pas que les écoles deviennent des centres d'animation socio-sportifs et culturels? Pourquoi ne pourrait-on pas utiliser les salles de classe, le soir, les fins de semaine pour permettre aux artistes musiciens amateurs, groupes vocaux, danseurs, troupes de théâtre de pratiquer? Les écoles sont décentralisées sur tout le territoire du Québec. Les besoins pourraient être satisfaits dans toutes les régions.

Qui va payer? Savez-vous que le complexe olympique est devenu un immense centre d'animation socio-sportif et culturel? Il en coûte, au trésor provincial, \$6,000,000 par année pour permettre l'accessibilité de divers édifices du complexe olympique à la population du Québec. Le moins que l'on puisse dire, c'est que la région de Montréal est bien servie par des locaux accessibles pour les activités socio-sportives et culturelles. Les autres régions administratives du Québec n'auraient-elles pas droit à quelques miettes?

Les besoins sont nombreux et existants pour toutes les régions administratives du Québec. Le bon sens commande la fin des démolitions d'écoles. Si ces écoles apparaissent comme étant vétustes à une certaine élite, nous devons souligner qu'elles sont des "châteaux" pour les artistes musiciens amateurs.

## Quand Montréal se francisera...

MONTREAL (Reuter) — Moins du cinquième des Québécois — ils sont six millions — sont des anglophones, mais un grand nombre d'entre eux vivent traditionnellement à Montréal, bien que cette métropole de deux millions et demi d'habitants soit la deuxième ville de la francophonie dans le monde, après Paris.

C'est donc à Montréal, plus que dans les autres régions du Québec, qu'apparaît de façon la plus visible l'application de la charte linguistique du gouvernement du Parti québécois — une charte qui fait du français la langue officielle du Québec et exige que toutes les enseignes commerciales de la province soient rédigées uniquement en français. Les enseignes bilingues pourront rester en place jusqu'en septembre 1981. Mais, après cette date, elles devront être converties en français uniquement.

M. Camille Laurin, ministre québécois du Développement culturel, auteur de la nouvelle loi, et qui a fait beaucoup pour qu'elle soit adoptée, dit qu'elle va changer le visage du Québec.

Pour certains commerçants, le transfert au seul français sera une opération relativement bon marché. Lou Marcotte, par exemple, un quincaillier du quartier francophone et anglophone de Notre-Dame-de-Grâce, dont l'enseigne était jusqu'à présent "Lou's Hardware", dit que son magasin s'appellera désormais simplement "Lou". Un petit coup de peinture qui ne lui coûtera presque rien.

En ce qui concerne les grosses entreprises, l'opération sera beaucoup plus coûteuse. C'est ainsi que "STREAL Ltd" devra dépenser \$150,000 pour rendre ses enseignes conformes à la nouvelle réglementation. Le slogan publicitaire de cette compagnie était "Fresh-Up With 7-Up". Il devra disparaître de quelquel 350 panneaux publicitaires, où il sera remplacé par le slogan français "Hop la vie".

### 25,000 enseignes

Il y a quelque 25,000 enseignes commerciales dans l'ensemble du Montréal. Les autorités ne sont pas en mesure de dire combien devront être changées à cause de la nouvelle loi.

L'utilisation d'autres langues que le français sera également limitée dans les catalogues et les dépliants publicitaires.

Toute personne reconnue coupable de violation des règlements pourra encourir une amende de \$500 pour une première condamnation et de \$1,000 la deuxième fois. Les compagnies pourront se voir infliger des amendes de \$1,000 et de \$5,000. Un tribunal pourra ordonner qu'une enseigne ne se conformant pas à la loi soit retirée ou détruite après un délai d'avertissement de huit jours.

Malgré tout, les responsables chargés de l'application de la loi linguistique du Québec — depuis l'application de sa première version par l'ancien gouvernement libéral il y a trois ans — insistent sur le fait que jamais personne n'a encore été accusé d'avoir enfreint la législation linguistique, encore moins condamné à une amende. Ils ne cachent pas qu'ils préfèrent que la situation reste la même.

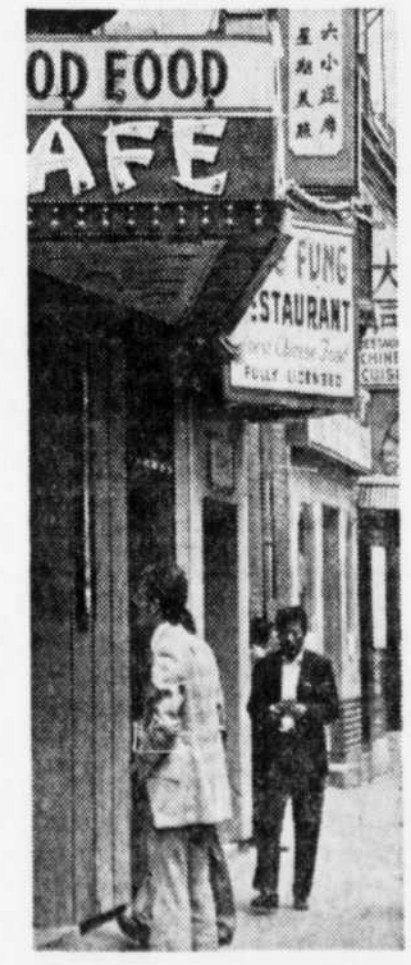
Les cinémas présentant des films d'expression anglaise pourront continuer à utiliser les titres anglais sur leurs panneaux publicitaires.

Mais, les affiches avec les formules pour attirer le public devront être bilingues ou en français seulement.

Un certain nombre de compagnies n'ont pas l'intention de défier la législation linguistique, mais, elles ne montrent pas non plus beaucoup d'empressément à la mettre en application.

"J'attends que le gouvernement m'adresse une lettre me demandant de changer mon enseigne," déclare Matthew Cho, propriétaire de National Food Shop, un magasin d'alimentation dans le West-End à prédominance anglophone.

La Banque royale du Canada estime qu'en sa qualité de compagnie fédérale le gouvernement ne peut pas lui ordonner de retirer ses enseignes en anglais. Elle continuera à utiliser dans ses filiales québécoises les enseignes correspondant à la langue la plus utilisée dans le quartier où elles sont situées. C'est à dire que les filiales dans les quartiers surtout anglophones continueront à utiliser des enseignes uniquement en anglais.





Tél.: 647-3434  
de 9h à 11h

# pierre champagne

## Charlesbourg n'est plus

Où est passée la ville de Charlesbourg? On la cherche partout? Elle est bien sur les cartes routières mais elle n'est pas annoncée, à nulle part, sur les panneaux indicateurs du ministère de la Voirie.

Pourtant Charlesbourg est une ville qui compte environ 64,947 citoyens, et 56,327 chats, chiens et autres bestioles apprivoisés.

Or, lorsque vous arrivez de Montréal et que vous voulez vous diriger vers Charlesbourg en pre-

nant, tout naturellement, le boulevard Henri IV et l'autoroute de la Capitale, aucune indication ne vous suggère la route à prendre.

On nous renseigne efficacement sur celle de Sainte-Anne-de-Beaupré; radicalement sur celle de Québec... mais rien pour Charlesbourg.

Vous ne trouvez un panneau indicateur affichant Charlesbourg... qu'à Charlesbourg.



### Elle s'écroule

S'il est véridique que le stationnement souterrain de place d'Youville risque de s'écrouler d'ici à une dizaine d'années, combien de temps encore pourra tenir le mur de soutènement de la côte Samson, à Québec?

Une ordure pareille dans le coeur de la ville de Québec est inacceptable. Déjà, il y a quelques mois, le trottoir a foutu le camp par terre. Compatissante, la ville a osé investir dans la construction d'une passerelle de bois "temporaire". Le trottoir en bois est toujours là et c'est maintenant le mur tout entier qui risque, à tout moment, de tomber dans le chemin. La côte toute entière suivra à coup sûr.

## Des gens extraordinaires

Les professeurs d'anglais intéressés à se procurer un recueil des verbes réguliers anglais (orthographe, prononciation et traduction) peuvent communiquer avec M. FLORENT FOURNIER, (CP 402, La Malbaie, Cité Charlevoix) qui, il y a quelques années, a édité une plaquette semblable.



Selon CARMEN DEMERS, la secrétaire du Festival de la tomate de Saint-Pierre-les-Becquets, il y a plus de tomates que de Demers à Saint-Pierre. A preuve: tout le monde est invité sur place pour compter les Demers et les tomates, lors de ce festival qui se déroulera au début d'août.

L'AMI MICHEL (alias "Marci boucou") a décidé de célébrer dignement la fête des automobiles, le 4 août (4 roues) prochain, en invitant tout le monde à une épulchette de blé d'inde gargantuesque à son garage. L'entrée est gratuite, le blé d'inde et la musique également... mais les voitures sont toujours à vendre.

Le célèbre patron du non moins célèbre "Crazy Horse Saloon" de Paris, M. ALAIN BERNARDIN, sera à Québec le 4 août pour le lancement de son film "Cray Horse de Paris" au cinéma Capitol. Il serait même à la recherche de quelques modèles québécois pour parfaire la "ligne française" de sa troupe.

BENOIT LAVOIE quittera prochainement le cabinet du ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche où il agissait comme attaché de presse pour entreprendre une carrière de professeur en journalisme à l'Université de Québec à Montréal.

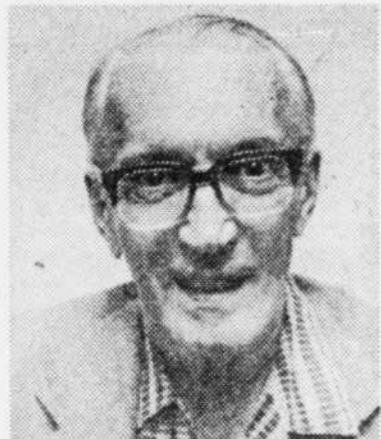
### Mieux vaut tard

D'une part "LE SOLEIL" ayant un peu de retard sur les événements qui ont pu se produire depuis un an pour les raisons que l'on connaît et, d'autre part, la Régionale des Jeunes Chambres de Québec ayant, elle aussi, un peu de retard dans ses publications pour des raisons que l'on ne connaît pas, vous excuserez le délai de cette communication. Le Conseil des gouverneurs de la Régionale des Jeunes Chambres de Québec a choisi d'honorer M. Bob Chevalier, comme personnalité du mois d'avril 1978. M. Chevalier a œuvré dans différents organismes touchant de près ou de loin le hockey autant comme bénévole que comme permanent.

## Sa 9,000e chronique

Certains chroniqueurs écrivent 500 chroniques et se retirent. D'autres vont jusqu'à 1,000. Rares sont ceux qui se rendent à 5,000. NOËL

DUCHESNE, notre chroniqueur de bridge, n'est pas de cette race-là. Lorsqu'il signera sa dernière chronique dans LE SOLEIL du 8 août prochain, il en aura rédigé plus de 9,000. C'est sans doute un record susceptible d'influencer les rédacteurs du Guinness Book of Records.



M. Noël Duchesne.

M. Duchesne qui atteindra 75 ans en décembre prochain travaillait à l'Action catholique avant d'être subtilisé par LE SOLEIL il y a 25 ou 30 ans. (Il ne s'en souvient pas au juste). Il vit alors son "salaire" passer de \$5 à \$15 par semaine. Il y a cinq ou six ans, M. Duchesne recevait la deuxième augmentation de sa carrière de chroniqueur et ce, sans l'avoir demandée. Sa contribution était dorénavant évaluée à \$15 par chronique au lieu de \$15 par semaine. Outre la rédaction de ses chroniques, M. Duchesne fut longtemps professeur à la Commission des écoles catholiques de Québec.



## Accouchement difficile

Paule Saint-Arnault, un tout petit bout de femme dotée d'un courage qui frise la témérité, a décidé de relever un défi de taille: produire un document d'information offrant aux touristes et aux congressistes, avant leur départ pour Québec, un outil des plus pratiques, non seulement pour leur faciliter leur séjour en nos murs mais pour qu'ils découvrent, en un clin d'oeil, tous les aspects du charme et de l'agrément qu'offre cette ville unique en Amérique du Nord: Québec. Ainsi est née d'un

accouchement difficile la revue "Rendez-vous Québec".

Mais le bébé grandit "en sagesse et en âge". La revue, distribuée gratuitement à travers l'Amérique du Nord se présente bien... même si la participation pécuniaire du ministère du Tourisme et de la CUQ brille par son absence.

Une meilleure collaboration de ces organismes publics saurait faire de cette publication un bijou du genre.

## Chiens bacheliers

Je viens d'en apprendre une bonne. Ça coûte plus cher pour "éduquer" un chien que ça coûte à un chrétien pour faire un cours universitaire.

Le club Lions du District A-10, celui de Québec vient d'adopter un chiot de trois mois, prénommé Baron, qu'ils doivent maintenant envoyer à l'école des chiens-guides

de Rochester, au Michigan, afin de parfaire son "éducation".

Coût du cours: \$5,000. Même si "l'élève" est logé et nourri, ça fait quand même des frais d'inscription plutôt onéreux. Surtout lorsque l'on sait qu'à l'université Laval, les frais d'inscription sont d'environ \$250 du semestre...

### PEANUTS



### SCAMP



### Dr BEAUDOC



### HAGAR L'HORRIBLE



### MUTT et JEFF



### BLONDINETTE



### SOURIS MIQUETTE



### LES PIERRAFEU



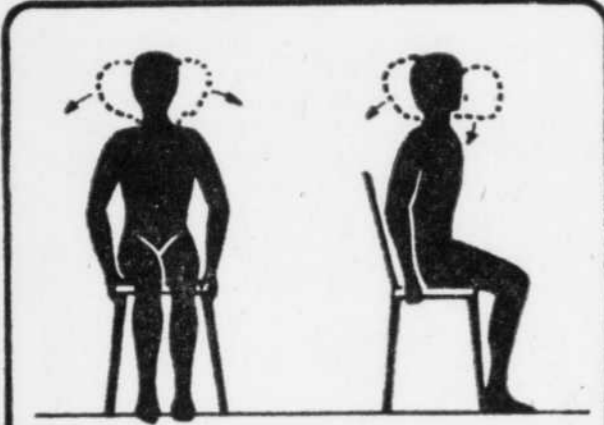
**FAISONS BON MÉNAGE  
AVEC NOTRE CORPS**

## UTILISONS MIEUX NOS ARTICULATIONS

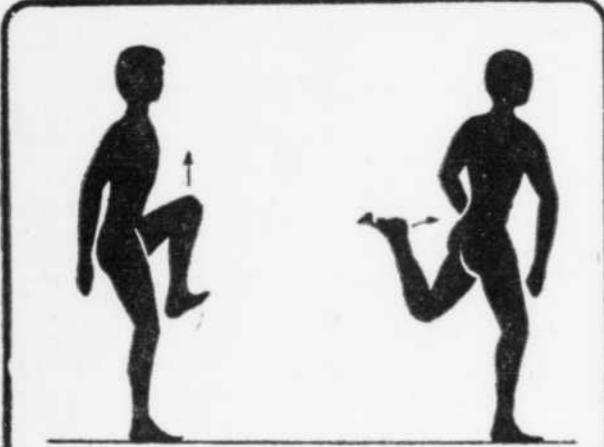
Nos articulations sont autant d'engrenages et de rouages de transmission qui permettent l'amplitude de nos mouvements. De leur souplesse et de leur efficacité dépendent la sobriété et l'aisance de nos gestes, signes d'une bonne coordination. Comme cet état est instable, il convient de le réactiver périodiquement et faire appel à toutes les articulations de manière systématique (1). Voici par exemple quelques exercices de mise en train et d'activation générale qui mobilisent successivement la tête, le cou, les épaules, les poignets, les hanches, les genoux et les pieds.



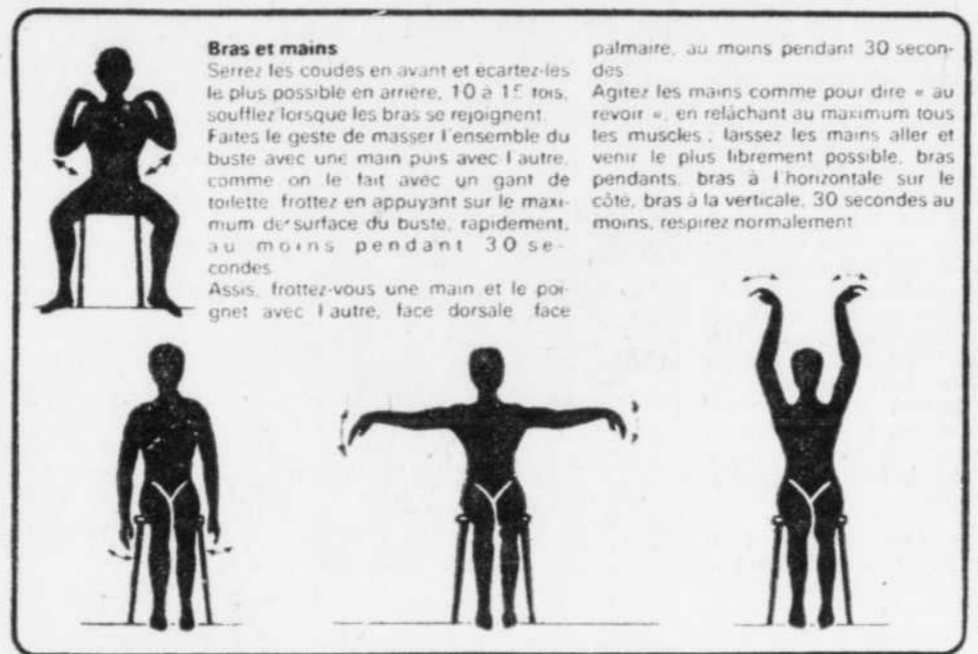
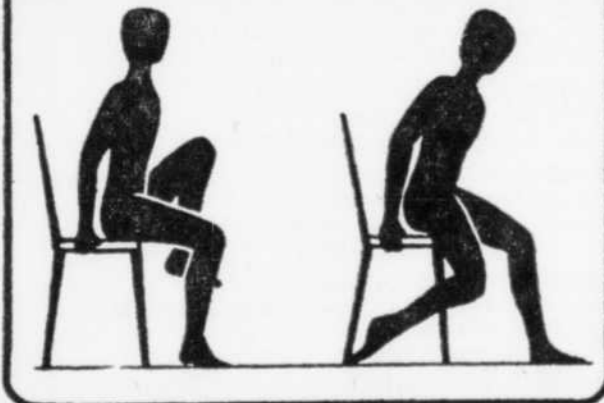
**Debout**  
Mimez une course de très grande amplitude, sur place. Les bras font de grands déplacements d'avant en arrière. Les jambes montent et descendent. Respirez normalement en insistant sur l'expiration, pendant 10 à 15 secondes. Reprenez 2 à 3 fois.



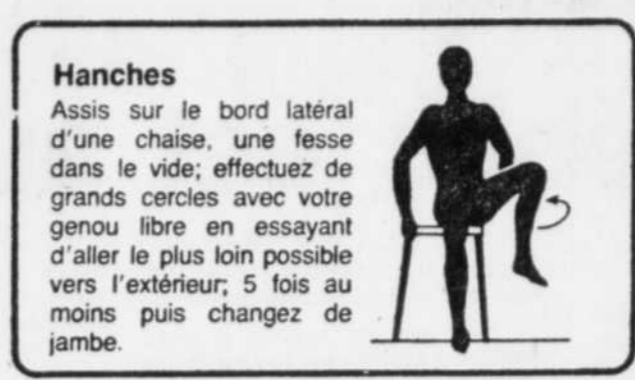
**Assis, mains tenant le plateau de la chaise**  
Inclinez votre tête à droite et à gauche en avant et en arrière, 15 à 20 fois, lentement et en relâchant bien votre musculature. Votre tête doit s'incliner de son propre poids.



**Debout ou assis**  
Marchez en levant genou et talon vers les fesses pendant 30 secondes au moins; répétez 2 à 3 fois. Cet exercice peut être effectué également assis, sur le bord avant d'une chaise bien calée au mur.



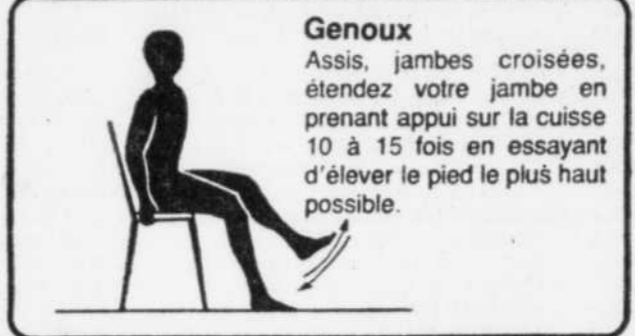
**Bras et mains**  
Serrer les coudes en avant et écartez-les le plus possible en arrière, 10 à 15 fois, soufflez lorsque les bras se rejoignent. Faites le geste de masser l'ensemble du buste avec une main puis avec l'autre, comme on le fait avec un gant de toilette; frottez en appuyant sur le maximum de surface du buste, rapidement, au moins pendant 30 secondes. Assis, frottez-vous une main et le poignet avec l'autre, face dorsale, face palmaire, au moins pendant 30 secondes. Agitez les mains comme pour dire « au revoir », en relâchant au maximum tous les muscles; laissez les mains aller et venir le plus librement possible, bras pendants, bras à l'horizontale sur le côté, bras à la verticale, 30 secondes au moins, respirez normalement.



**Hanches**  
Assis sur le bord latéral d'une chaise, une fesse dans le vide; effectuez de grands cercles avec votre genou libre en essayant d'aller le plus loin possible vers l'extérieur; 5 fois au moins puis changez de jambe.



**Chevilles - pieds**  
Toujours jambes croisées, faites décrire un petit cercle à la pointe de votre pied. Augmentez-le progressivement jusqu'au maximum.



**Genoux**  
Assis, jambes croisées, étendez votre jambe en prenant appui sur la cuisse 10 à 15 fois en essayant d'élever le pied le plus haut possible.

Les exercices achevés, une bonne chaleur doit envahir vos articulations; c'est un signe de l'efficacité de vos exercices.

Jean-Pierre ERNOULT  
Copyright by B.I.P.

## Vaccin généralisé contre l'hépatite B

PARIS (AFP) — Le vaccin contre l'hépatite B va pouvoir se généraliser en France et aux États-Unis dans les centres d'hémodialyses et de greffes du rein, a déclaré le professeur Maupas, de Tours (250 km au sud-ouest de Paris), lors du Congrès international d'hématologie et de transfusion qui s'est achevé samedi à Paris.

Cette forme d'hépatite, essentiellement transmise par transfusion, est souvent grave et parfois mortelle. Or, le personnel et les malades des centres d'hémodialyses y sont hautement exposés. En effet, ils ont un risque sur deux de la contracter dans un délai de 4 à 6 mois après leur entrée dans le service, a expliqué le professeur Maupas, pionnier en France de la vaccination humaine contre l'hépatite B. Depuis 1975, date des premières vaccinations, aucun cas d'hépatite n'a été constaté parmi les 850 personnes vaccinées par eux. A peu près 100 pour 100 du personnel "réagit" au vaccin. Par contre, chez les malades qui ont des problèmes de défenses immunitaires en relation avec leur affection, la vaccination ne réussit que pour 75 pour 100 d'en eux. "Ce vaccin pourrait être également utilisé en

Afrique intertropicale et en Extrême-Orient où le virus de l'hépatite B est très répandu ainsi que le cancer du foie dont on le soupçonne d'être responsable", a poursuivi le professeur Maupas.

Par ailleurs, les collectivités enfantines pourront désormais être protégées grâce aux immunoglobulines contre les petites épidémies ré-

actives d'hépatite A, transmises par l'alimentation. En effet, ces immunoglobulines (défenses extraites du sérum de sujets immunisés contre la maladie) peuvent assurer une protection de qualité, qui restera cependant transitoire, car il ne s'agit pas de vaccin. Elles contribueront en tout cas à juguler ces petites épidémies, ont estimé les spécialistes.

## Nouveau vaccin contre le choléra

STOCKHOLM (AP) — Des savants suédois ont mis au point un nouveau vaccin contre le choléra qui n'est absolument pas toxique et apporte une meilleure protection contre la maladie.

"Nous avons constaté que le poison qui est sécrété par le bacille du choléra, la toxine du choléra, a une molécule divisée en deux parties — l'une toxique, la partie dangereuse, et l'autre non toxique qui fait adhérer la molécule à la paroi intesti-

nale. Nous avons trouvé le moyen de diviser la molécule de façon à fabriquer un vaccin avec uniquement la partie non toxique. Ceci amène l'organisme à fabriquer un anticorps", a déclaré le professeur d'immunologie Orjan Ouchterlony.

Le nouveau vaccin sera expérimenté au Bangla Desh au printemps prochain. Des expériences sur des animaux ont donné des résultats prometteurs. La mise au point du vaccin a pris sept ans.

### VOITURES, CAMIONS NEUFS ET USAGES à des prix plus que réduits.

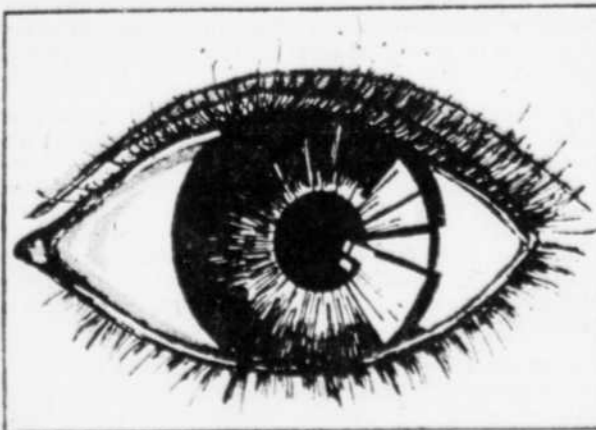
FAITES VITE, TANDIS QUE LE CHOIX EST A SON MEILLEUR.

*Du Vallon Chrysler Plymouth Ltée*

2015 OUEST, BOUL. CHAREST, PARC JEAN-TALON SUD, STE-FOY - 687-5510

CHRYSLER - PLYMOUTH - VOLARE - ARROW - COLT  
HORIZON - CAMIONS DODGE

## La vue c'est la vie!



*Robert Laforce*  
CLINIQUE VISION SANTE CHAREST  
210 EST, BOUL. CHAREST 529-6641



Avis Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette - goudron 1 mg, nicotine 0.1 mg.

# extra Spéciale extra Douce



En longueur  
King Size  
et Régulière

La douceur... la grande caractéristique de cette nouvelle cigarette remarquable. De plus, c'est une douceur signée Rothmans, la marque mondialement reconnue. Profitez de ce double avantage de la Rothmans Spéciale Douce. C'est la cigarette extra Spéciale, extra Douce. Voyez par vous-même. Essayez-en un paquet.

Savourez le bon goût Rothmans dans une cigarette spéciale douce!

Avis Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette - "goudron" 12 mg, nic. 0.9 mg.

# l'économie

## Construction navale

# Le Québec est au premier rang au Canada

par Robert FLEURY

Le Québec demeure bon premier dans la construction navale au Canada avec ses deux principaux chantiers maritimes, Davie à Lauzon et Marine Industrie à Sorel.

Selon les plus récentes statistiques disponibles auprès de Statistique Canada, soit en date de 1974, la valeur totale de la construction et des réparations navales s'est chiffrée par \$155 millions, soit 33 pour 100 de la production canadienne évaluée à \$468 millions.

Ces chiffres seraient même plus élevés si l'on ajoute à cela les travaux de réparations effectués aux deux cales sèches de la Canadian Vickers à Montréal où plus de 200 employés sont particulièrement affectés aux réparations de navires. Comme ce n'est pas là la principale occupation de la compagnie toutefois, il n'existe aucune compilation statistique officielle quant au volume des réparations effectuées, d'expliquer un porte-parole du ministère de l'Industrie et du Commerce du Canada.

La production canadienne hors Québec se répartit ainsi: 29 pour 100 pour les Maritimes, 26 pour 100, pour la Colombie-Britannique et 12 pour 100 pour l'Ontario.

En 1977, les statistiques de main-d'oeuvre indiquent que le Québec comptait pour 37 pour 100 de la main-d'oeuvre totale utilisée au Canada dans la construction et la réparation navale, ce qui laisse croire à une croissance encore plus spectaculaire de la construction navale québécoise par rapport au reste du pays.

Il s'est construit huit navires à fort tonnage l'an dernier au Québec aux

chantiers Marine et Davie, dont cinq étaient destinés à l'exportation.

Bien que ces chiffres puissent sembler optimistes sur la vitalité des chantiers de construction navale, les entreprises canadiennes en général et du Québec en particulier ont dû faire face à des difficultés sérieuses au cours des dernières années et le chômage dans cette industrie dépasse maintes fois le seul cas des mises à pied saisonnières.

Les salaires payés étaient d'une moyenne horaire de \$7,37 au Québec en 1977, comparativement à \$6,48 dans les Maritimes et à \$9,58 en Colombie-Britannique, ce haut taux de salaire étant compensé par le fait que la construction peut se faire à l'année longue dans cette dernière province, alors que les hivers rigoureux du Québec et de l'Est obligent à une cessation temporaire des activités durant cette saison.

Seuls les chantiers de Lauzon et de St. John, N.-B., permettent la construction et la rénovation de navires allant jusqu'à 75,000 tonnes, Marine et Canadian Vickers ne pouvant pour leur part accueillir des navires de plus de 20,000 et 30,000 tonnes respectivement.

Ces dernières années, les Chantiers Davie à Lauzon ont concentré leurs efforts sur la construction de navires à fort tonnage pour l'étranger, les politiques fiscales fédérales favorisant les armateurs étrangers, ce qui ne fut pas sans soulever l'ire des armateurs canadiens, qui voyaient ainsi des compétiteurs étrangers se constituer des flottes à bon compte à leur détriment.

Pour la Davie, l'obtention d'un contrat de plus de \$25 millions pour la construction d'une plateforme de forage sous-marin pour le compte de

Global Marine de Los Angeles (la conclusion d'un deuxième contrat identique est imminente suite à la participation financière de la Société pour l'expansion des exportations) permettra de diversifier les travaux aux chantiers maritimes au moment même où toute l'industrie navale nage dans le marasme, au dire même du ministre des Approvisionnements et Services, M. Jean-Pierre Goyer.

### Emploi

Aux Chantiers maritimes Davie, 1,350 employés sont actuellement occupés à la finition du Cormoran de la Marine canadienne et d'une drague pour le Cameroun. Avec le début des travaux de rénovation du HMCS Protecteur et la construction de la première plateforme de forage pour Global Marine, l'emploi devrait se maintenir aux environs de 1,450 employés d'ici un an, ce nombre augmentant autour de 1,650 lorsque les travaux de la deuxième plateforme auront été amorcés. "Le taux de rentabilité de la Davie se situe aux environs de 1,650 employés," d'expliquer M. Marcel Lafrance, vice-président de l'entreprise, ce qui est en deçà des capacités de la Davie, qui a connu un sommet de 2,200 employés il y a quelques années.

"Il faut comprendre que si le nombre d'employés n'augmente pas plus que cela avec l'attribution de ces nouveaux contrats, c'est que la nature des travaux à effectuer varie d'un navire à l'autre et que ce ne sont pas nécessairement les mêmes corps de métiers qui sont utilisés: il y en a 20 à notre emploi".

Si l'indice des emplois devait dépasser l'étape des 1,600 pour un certain temps, les Chantiers maritimes Davie moderniseront vraisemblablement leurs installations en tuyauterie, un projet qui est évalué aux environs de \$4,5 millions.

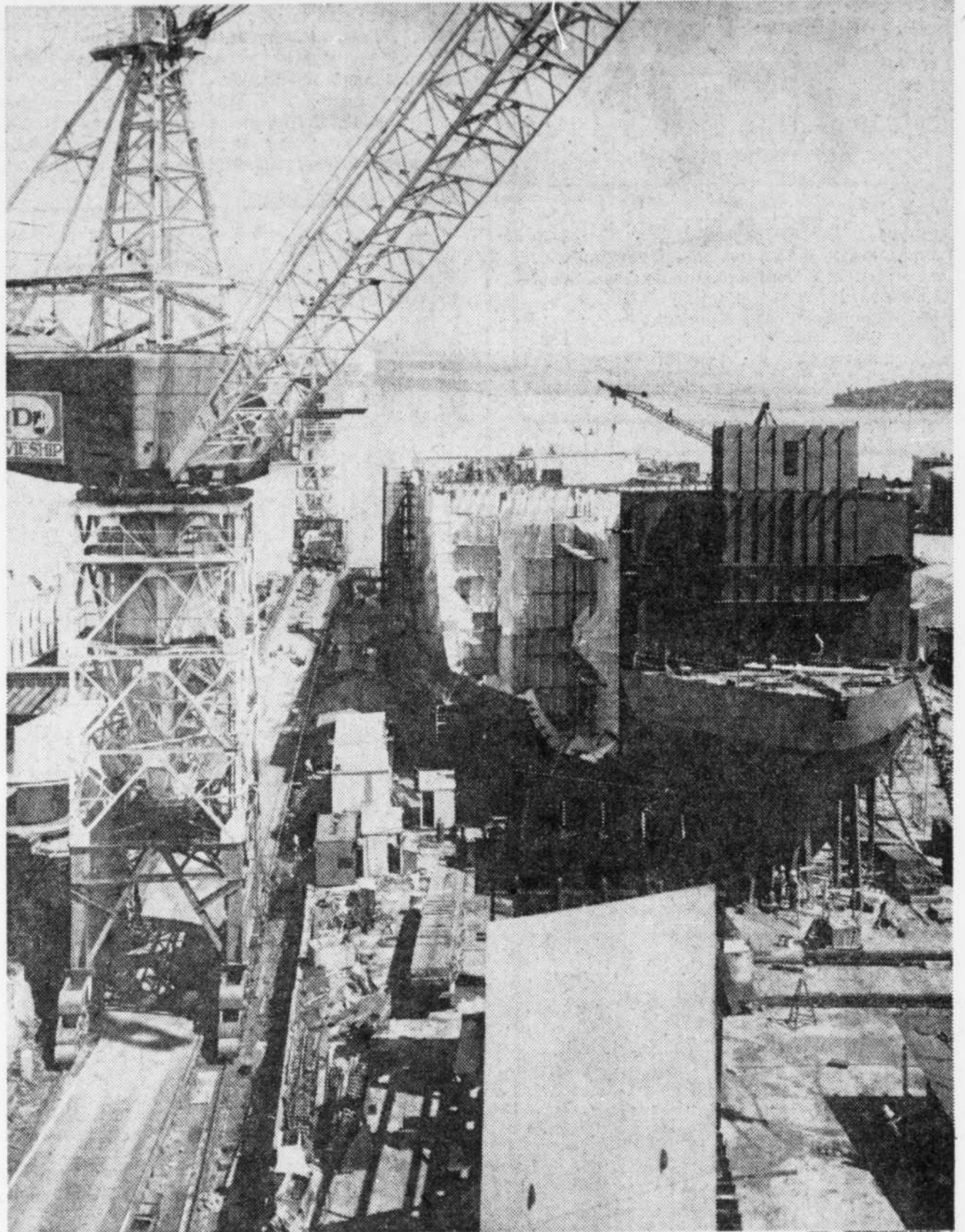


Photo: Davie Shipbuilding

## Le pilotage obligatoire attaqué par les armateurs

par Robert FLEURY

Le pilotage obligatoire par des pilotes du Saint-Laurent entre Montréal et Les Escoumins fait actuellement l'objet d'une controverse qui risque de réduire sensiblement les effectifs des pilotes du Saint-Laurent si jamais Transport Canada cède aux revendications de l'une des plus importantes associations d'armateurs canadiens, Dominion Marine.

La controverse en fait n'est pas nouvelle; elle dure depuis 60 ans et elle a vu naître six commissions royales d'enquête. Depuis quelques mois toutefois, elle atteint un certain paroxysme, et Dominion Marine multiplie les attaques et les pressions pour rendre facultative l'embauche des pilotes du Saint-Laurent lorsque les navires de ses armateurs croisent dans les eaux du fleuve.

Comme les eaux situées entre Les Escoumins et Montréal sont réputées plus dangereuses que celles des Grands Lacs, la Loi sur le pilotage en vigueur depuis 1972 oblige tous les transporteurs à utiliser les services d'un pilote du Saint-Laurent. De Montréal aux Grands Lacs, seuls les navires battant pavillon étranger doivent se plier à cette obligation.

Pour Dominion Marine, dont les navires, des barges en large partie, font la navette entre la Côte-Nord, le Saguenay et les ports situés en bordure du Saint-Laurent et des Grands Lacs, ce double pilotage occasionne des frais qu'il estime à \$11 millions. Le battage publicitaire exercé par Dominion Marine à coups de mémoires pour révoquer la réglementation prend d'autant plus d'ampleur que l'exemption dont ses membres ont bénéficié en amont de Montréal ces dernières années vient à expiration en décembre 1978.

### Pilotes

Les pilotes, eux, ne voient pas les choses de la même façon. Selon la Corporation des pilotes du Bas-Saint-Laurent et l'Association des pilotes maritimes du Canada, les arguments des armateurs ne sont guère réalistes.

"C'est \$3 millions et non \$11 millions tout au plus que les

armateurs canadiens économiseraient; de plus, les risques de pollution et d'accidents sont trop élevés pour confier le pilotage dans les eaux du Saint-Laurent aux seuls membres d'équipage à bord des bateaux", d'expliquer le capitaine Sjoquist de l'association canadienne.

"Si on abandonne le pilotage obligatoire, tout peut arri-

ver et c'est pourquoi nous nous opposons à toute réouverture de cette réglementation", affirme-t-il.

Trois cents pilotes seraient menacés à plus ou moins brève échéance de perdre leur emploi advenant que les règlements régissant la Loi sur le pilotage soient amendés dans le sens souhaité par Dominion Marine.

Une autre association d'armateurs, l'Association des propriétaires de navires du Saint-Laurent, bien que concernée dans une moindre mesure à cause de la faible dimension de leurs navires, ne partage pas l'opinion de la Dominion Marine, mais dit regretter du même coup que les armateurs n'aient pas droit de parole dans l'administration des postes de pilotage, ce qui éviterait bien des problèmes, semble-t-il.

Pièces de rechange pour tracteurs à chenilles — matériaux — équipement de soutien

## IMPORTANT ENCAN

### de 3 jours!!!

9, 10 et 11 août à 9 heures

au nom des propriétaires du

PIPE-LINE TRANS-ALASKA

(Alaska Warehouse Facilities)

## FAIRBANKS, ALASKA

Un important encan de trois jours sera tenu les 9, 10 et 11 août au nom des propriétaires du pipe-line Trans-Alaska. Il s'agira de la 8e vente de pièces pour tracteurs à chenilles; pièces pour Insley, Terex, P & R, Sulair; grande quantité de pneus pour camions et remorques, courroies métalliques pour tuyaux, machines à souder 200 A, tuyaux 48", 18"; valves; acier neuf; fourgons de type Conex, Treillage à mailles de chaîne; treuils manuels 20 tonnes; machines à souder Miller, Hobart, Lincoln 400 A, pompes hydrauliques; fournitures électriques; pièces pour moteurs et véhicules; fournitures de plomberie; compacteurs; chauffeuses; boyau hydraulique; et autres fournitures et matériaux de marque. Tout ce matériel a servi à la construction du pipe-line Trans-Alaska.

Pour informations:  
Bernie Dworkin ou Dan Mead  
907/452-1671, poste 314 ou 348.

Encan de septembre  
13, 14 et 15.

L'encan de septembre comprendra environ 1000 pièces de machinerie lourde ou légère allant des machines à souder aux tracteurs à chenilles. Toute la machinerie est entreposée à Valdez, Alaska, mais sera vendue à Fairbanks au moyen de dispositifs visuels. Vous êtes priés de vérifier l'état de la machinerie à Valdez avant l'encan. Écrivez-nous pour recevoir notre brochure entièrement illustrée!

**PD**  
PARKS-DAVIS  
AUCTIONEERS  
1211 CITIZENS BANK CENTER  
RICHARDSON, TEXAS 75080  
214/690-3639-Télex: 73-0610

### APPEL D'OFFRES CONSTRUCTION: Phase II

**PROPRIÉTAIRE:**  
La Corporation du Centre hospitalier de Verdun  
Adresse: 4000, boulevard LaSalle, Verdun, Québec

**ARCHITECTE:**  
Lemay-Leclerc, architecte  
Adresse: 4001 ouest, rue Saint-Antoine, Montréal.

**INGÉNIEURS EN STRUCTURE:**  
Claude Lanthier, Jean Saia et Ass.  
Adresse: 1, place du Commerce, suite 270, Ile des Soeurs, Mtl.

**INGÉNIEURS EN MECANIQUE:**  
Lemieux-Morin-Bourdages-Doucet-Simard & Associés  
Adresse: 2020, rue Université, 11e étage, Montréal, Québec.

**INGÉNIEURS EN ELECTRICITE:**  
Lemieux-Morin-Bourdages-Doucet-Simard & Ass.  
Adresse: 2020, rue Université, 11e étage, Montréal, Québec.

La Corporation du Centre hospitalier de Verdun, propriétaire, demande des soumissions pour la Construction de la phase II des travaux de rénovation à Verdun, province de Québec.

Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les entrepreneurs généraux et les sous-traitants ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec. Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau de l'architecte à compter du 31 juillet 1978, contre un dépôt de (\$100) cent dollars à l'ordre du propriétaire, dépôt qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les trente (30) jours qui suivent l'ouverture des soumissions. Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé ou cautionnement de soumission, chacun égal à 10% du montant de leur soumission, à l'ordre du propriétaire, Le Centre hospitalier de Verdun, valide pour une période de soixante jours (60) de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat. Les soumissions (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues au Bureau des Achats, porte 202, jusqu'à 15:00 heures, heure en vigueur localement, le 14e jour du mois de septembre 1978 pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

L'entrepreneur soumissionnaire a la responsabilité de s'assurer que les sous-traitants qu'il a choisis lui fourniront, à leurs frais, un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour 50% du prix du contrat de la spécialité. Les soumissions de ces sous-traitants seront accompagnées d'un chèque visé égal à 10% du montant de leur soumission, fait à l'ordre du propriétaire, ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, valide pour 90 jours de la date d'ouverture des soumissions. Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission. Le propriétaire ne s'engage à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues. La visite des lieux se fera uniquement sur rendez-vous au numéro de téléphone: 761-3551 local 282, 319 ou 223.

Claude Desjardins  
Directeur général.

### APPEL D'OFFRES

Phase: II. AMEUBLEMENT ET EQUIPEMENT

**PROPRIÉTAIRE:**  
La Corporation du Centre hospitalier de Verdun  
Adresse: 4000, boulevard LaSalle, Verdun, Québec

**ARCHITECTE:**  
Lemay-Leclerc, architecte  
Adresse: 4001 ouest, rue Saint-Antoine, Montréal.

**INGÉNIEURS EN STRUCTURE:**  
Claude Lanthier, Jean Saia et Ass.  
Adresse: 1, Place du Commerce, suite 270, Ile des Soeurs, Mtl.

**INGÉNIEURS EN MECANIQUE:**  
Lemieux, Morin, Bourdages, Doucet, Simard & Ass.  
Adresse: 2020, rue Université, 11e étage, Montréal, Québec.

**INGÉNIEURS EN ELECTRICITE:**  
Lemieux, Morin, Bourdages, Doucet, Simard & Ass.  
Adresse: 2020, Université, 11e étage, Montréal, Québec.

La Corporation du Centre hospitalier de Verdun, propriétaire, demande des soumissions pour la construction de Phase II - Ameublement et équipement à Verdun, province de Québec.

Seules sont autorisées à soumissionner pour l'exécution des travaux les personnes ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau du propriétaire, contre un dépôt de \$100 versé au propriétaire, dépôt qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les trente (30) jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de 10% de la valeur de la soumission à l'ordre du propriétaire, La Corporation du Centre hospitalier de Verdun, ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat.

Les soumissions (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues au bureau des achats - Centre hosp. Verdun jusqu'à 15 heures, heure en vigueur localement, le 10e jour du mois d'août 1978, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions de l'arrêté en conseil 3322 en date du 8 novembre 1972.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

Claude Desjardins,  
Directeur général.

# faits divers

## Assailli, le président de la CECO n'alerte pas la police

MONTREAL (d'après CP et Dimanche-Matin) Le juge Denis Dionne, président de la Commission d'enquête sur le crime organisé, a été assailli par quatre individus, vendredi soir, près de sa demeure dans l'ouest de Montréal.

La police a déclaré que le juge Dionne n'avait pas été gravement blessé par ses assaillants qui l'ont molesté et frappé, sans essayer de le voler.

Un porte-parole de la Sûreté du Québec n'a pas été en mesure, hier, de donner plus de détails sur l'incident, mais un article paru dans Dimanche-Matin précise que

le juge Dionne rentrait chez lui vers minuit vendredi soir, après avoir souper avec des amis, lorsqu'il fut accosté par quatre individus parlant italien.

Selon Dimanche-Matin, les agresseurs ont pris la fuite après que le président de la CECO se soit réfugié dans un restaurant. Le juge Dionne n'a pas informé la police de cet incident.

"Je ne suis pas intéressé à faire la manchette des journaux", aurait-il répondu au journaliste de Dimanche-Matin qui l'interrogeait au sujet de l'incident, ajoutant qu'à l'avenir, il prendrait ses précautions contre d'éventuelles agressions de ce genre.

C'est ce matin que les trois commissaires et le personnel de la CECO reprennent leurs

enquêtes, après un repos d'un mois. Au cours des quinze premiers jours du mois d'août la commission entendra à huis clos des témoignages portant sur des cas de sollicitations frauduleuses dans le territoire de la CUM. La seconde quinzaine sera consacrée à l'audition de témoignages sur les activités de plusieurs groupes de motards, à Chibougamau, Chi-

coutimi et ailleurs au Lac-Saint-Jean.

Juste avant de prendre un mois de vacances, le juge Dionne et les autres commissaires avaient enquêté pendant plusieurs semaines sur les activités de groupes de motards dans la région de Québec.

La commission avait entendu des témoignages impliquant les Black Spiders dans des activités de vols, extorsions, intimidation et trafic de stupéfiants dans le village de Saint-Michel de Bellechasse, près de Québec.

Les témoins ont déclaré que les motards possédaient un club à Saint-Michel et qu'ils exerçaient sur la population un véritable règne de terreur.

Par ailleurs, il semble que la CECO ne présentera pas de

rapport, pour le moment, au ministre de la Justice Me Marc-André Bédard, relativement aux activités d'un groupe de motards dans la région de Saint-Michel-des-Saints.

On se souviendra que les commissaires avaient recommandé, il y a un mois, qu'on prenne immédiatement des poursuites criminelles, ce qui a été fait.

### PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ SCOLAIRE ANCIENNE-LORETTE

Avis public est par la présente donné qu'à une session régulière des commissaires d'écoles de cette municipalité tenue le 10 juillet 1978, des résolutions d'amendement au budget d'immobilisation 1978-1979, d'emprunt au moyen d'obligations et d'emprunt temporaire pour ce même budget, ont été adoptées.

Tout contribuable intéressé à prendre connaissance des termes de ces résolutions peut le faire dans les 15 jours suivant le présent avis au bureau de la Commission scolaire Ancienne-Lorette, 1360 rue Saint-Charles, Ancienne-Lorette.

Donné à l'Ancienne-Lorette, Ce 3e jour de juillet 1978.  
Marcel Demers  
Directeur général.



### APPEL D'OFFRES

DECAPER AU JET DE SABLE ET PEINTURER LES PHARES AVANT ET ARRIERE DE L'ALIGNEMENT DE LECLERCVILLE ET DE L'ALIGNEMENT DU CALVAIRE.

Des soumissions scellées, portant sur l'enveloppe la mention du projet ci-dessus et adressées au Gérant de dépôt, Garde Côtère Canadienne, Ministère des Transports, C.P. 158, 15, rue Prince, Sorel, J3P-5N7, seront reçues jusqu'à 15 H A E, le 11 août 1978.

Ces plans, devis et documents connexes, peuvent être obtenus au bureau du Gérant de dépôt, sur présentation d'un chèque visé de \$200.00 pour chaque jeu, fait au nom du Receveur Général du Canada. Ce dépôt est remboursable sur retour des documents, en bon état, dans un délai de 14 jours après l'avis des résultats de l'appel d'offre.

Une visite obligatoire des lieux s'effectuera le 3 août 1978 à 10:30 H.A.E. Le Point de rencontre sera au Manoir Paquette, 127, rue Principale à LECLERCVILLE.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

PAUL CHAMPAGNE  
Gérant de District  
Garde Côtère Canadienne  
Région des Laurentides  
District de Montréal

## Sept personnes perdent la vie accidentellement

Sept personnes ont péri de façon accidentelle, en fin de semaine, dans l'Est du Québec, selon le relevé transmis par la Sûreté du Québec.

Robert Fecteau, 29 ans, du 475, 41e Avenue ouest à Charlebourg, a été tué dans l'embarquée du camion chargé de ciment qu'il conduisait sur la route 138, à Baie-Saint-Paul, comté de Charlevoix, vendredi.

Un garçon de sept ans, Dany Marcoux, de Sainte-Marie de Beauce, a été tué par un camion, en traver-

sant la route du rang Fraser, à Beauceville, samedi après-midi.

Jean-Yves Jacob, 19 ans, de Saint-Henri de Lévis, a perdu la vie, samedi soir, quand l'automobile qu'il conduisait a capoté dans une courbe de la route.

Une collision frontale survenue sur la route 295, entre Squateck et Lejeune, dans la région de Témiscouata, samedi, a fait une victime: Louis Leriche, 37 ans, de Lejeune.

Un jeune couple de Lon-

gueuil, Germain Lefebvre, 27 ans et Louise Lefebvre, 24 ans, ont été tués quand leur automobile a capoté sur la route 20, à la hauteur de Saint-Jean-Port-Joli, samedi.

Gilles Dubé, 17 ans, de Rimouski, s'est noyé, au cours d'une excursion de pêche, à Saint-Valérien.

### Hydro-Québec

#### APPELS D'OFFRES

Pour 10h30, heure de Montréal, à la date indiquée  
CPC.S1070.F  
22 août 1978  
8 STATIONS METEOROLOGIQUES  
Garantie de soumission: \$8,000

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUEBEC  
DIRECTION DES ACHATS  
BUREAU No 700  
75 OUEST, BOUL. DORCHESTER  
MONTREAL, QUE., CANADA H2Z 1A4

Pour renseignements, tél. (514) 285-1711, poste 1863.

La garantie de soumission susmentionnée doit être, au choix du soumissionnaire soit un chèque visé soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué ci-haut. Sauf s'il est contrairement indiqué, une soumission partielle est acceptable, et dans ce cas la garantie doit être d'un montant égal au multiple de \$1,000 le plus près de DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission, jusqu'à concurrence du montant indiqué.

Seules les personnes, sociétés et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner. L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque, ou toutes les soumissions reçues.  
Le secrétaire,  
M.-A. DEMERS



### SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS OFFRE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE PASSERELLE PONT DE L'AQUEDUC PROLONGATION DE DÉLAI

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que la date fixée pour l'ouverture des soumissions: "OFFRE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE PASSERELLE PONT DE L'AQUEDUC" qui devait avoir lieu au bureau du Greffier de la Ville, Hôtel de Ville de Québec, le jeudi 27 juillet 1978, à onze heures (11 h a.m.) a été reportée au JEUDI 10 AOÛT 1978, À ONZE HEURES (11 h a.m.) (heure locale).

Nous rappelons que les soumissionnaires peuvent se procurer les formules d'offres et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au personnel du service des Travaux publics, à la chambre 444, Hôtel de Ville de Québec.

LE GREFFIER DE LA VILLE,  
Antoine Carrier, avocat  
Québec, le 24 juillet 1978.

### Hydro-Québec

#### APPELS D'OFFRES

Pour 10h30, heure de Montréal, aux dates indiquées

CCL-78-19212  
le mardi 15 août 1978  
Gatineau  
Comté de Gatineau  
CONSTRUCTION DE LA CANALISATION SOUTERRAINE POUR CABLES ENFOUIS A 120 KV ENTRE LES POSTES TOURAINE ET VIGNAN  
Garantie de soumission: \$3,000  
Principale place d'affaires au Québec

CCH-78-19205  
le mardi 15 août 1978  
Aménagement La Cité  
Comté de Laprairie  
FOURNITURE ET MONTAGE D'UN BATIMENT PREFABRIQUE EN ACIER DE 40' x 100' EN SECTIONS DEPLIABLES DE 10'  
Garantie de soumission: \$4,000  
Principale place d'affaires au Québec

CCL-78-19208  
le mardi 29 août 1978  
CONSTRUCTION DE LA 2e LIGNE DE TRANSPORT A 735 KV SUR PYLONS D'ACIER ABITIBI - NEMISKAU ET ABITIBI-LA VERENDRYE SECTION ABITIBI - POINT Z  
Garantie de soumission: \$500,000  
Principale place d'affaires au Québec

CCP-78-19213  
le mardi 15 août 1978  
Poste Rosemont Montréal  
INSTALLATION ELECTRIQUE ET TRAVAUX DE GENIE CIVIL CONNEXES (ADDITION 1978)  
Garantie de soumission: \$20,000  
Principale place d'affaires au Québec

CCP-78-19185  
le mardi 15 août 1978  
Divers postes et centrales  
INSTALLATION COMPLETE DE DIX (10) STATIONS METEOROLOGIQUES  
Garantie de soumissions: \$5,000  
Principale place d'affaires au Québec

Toutes les conditions de chacun des appels d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 16h30 à l'endroit suivant.

HYDRO-QUEBEC  
DIRECTION DES CONTRATS  
BUREAU N° 809  
75 OUEST, BOUL. DORCHESTER  
MONTREAL, QUE., CANADA H2Z 1A4  
Pour renseignements, tél. (514) 285-1711, poste 1464.

La garantie de soumission susmentionnée doit être, au choix du soumissionnaire soit un chèque visé soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué.

Lorsqu'il est indiqué ci-haut qu'une soumission partielle est acceptable, la garantie choisie doit être d'un montant égal au multiple de \$1,000 le plus près de DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission ou de la proposition la plus élevée jusqu'à concurrence du montant mentionné ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner. L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.  
Le secrétaire, M.-A. DEMERS

## Syndicat DE QUÉBEC

Mail St-Roch • Place Laurier • Place Fleur de Lys



## OPERATION MODE

### Élégance féminine...

Sandale Délicate chaussure sandale à talon haut, avec courroies ajustables et empeigne dégagée. En cuir verni noir de qualité. Pointures 5 à 9, AA et B. 45<sup>00</sup>

Ensemble deux pièces Haut à manches longues, froncé à l'encolure et sur élastique à la taille. Jupe légèrement évasée. Tissu 100% polyester, taupe ou bleu. Tailles 8 à 18. 53<sup>00</sup>

Robe Robe ample à manches chauve-souris, plissée à l'encolure, coupée à la taille, à jupe très évasée. Tissu 100% polyester, argent ou noir. Tailles 5 à 13. 60<sup>00</sup>

Sous-bras verni Sac sous-bras verni noir, ayant deux compartiments à l'intérieur et une bandoulière détachable. 20<sup>00</sup>

Sous-bras en cuir Sac sous-bras en cuir de couleur grise, avec une pochette à l'intérieur, fermant avec un bouton-pression. 38<sup>00</sup>

Bracelet Bracelet en or 10 carats orné d'une plaque où est découpée la forme d'un cœur. La plaque s'attache à une double chaîne. 75<sup>00</sup>

Bague Magnifique bague en forme de rose, sertie d'une perle. En or 10 carats. 210<sup>00</sup>

Chaîne Chaîne courte de 14", à porter près du cou. En or 10 carats, polie. 236<sup>00</sup>



Robes et chaussures pour dames, 3e étage, Mail St-Roch, Place Laurier, Place Fleur de Lys.

Bijoux, rez-de-chaussée, Mail St-Roch, Place Laurier, Place Fleur de Lys.

# Syndicat DE QUÉBEC

• Mail St-Roch • Place Laurier • Place Fleur de Lys

# Spécial Nouveaux tissus d'automne



## Peau de soie

Peau de soie 100% polyester, offerte en marine, beige, gris, rose, vert ou bleu. Largeur 45". Rég. 3.99

Spécial **2.<sup>97</sup>**

## Polyester trilobal

Polyester trilobal offert en blanc, noir, coquille d'oeuf. Largeur 45". Rég. 5.99

Spécial **4.<sup>77</sup>**

## Gabardine Visa

Gabardine 100% polyester, lavable à la machine et sans repassage. Offerte en marine, brun, rouge, charmeau, vert, noir, rouge vin. Largeur 60".

Spécial **4.<sup>77</sup>**

## Gabardine

Gabardine 100% polyester octobal lavable, idéale pour les ensembles, pantalons ou jupes. Offerte en vert, brun, rose, bleu, tan, gris, rouge, coquelicot, marine. Largeur 60". Rég. 4.99

Spécial **3.<sup>97</sup>**

## Chalis acrylique

Chalis 100% acrylique, offert dans un très beau choix de teintes automnales. Largeur 45". Rég. 4.99

Spécial **3.<sup>97</sup>**

## Poly-pongé

Pongé 100% polyester, offert de couleur ivoire. Largeur 45" Rég. 4.99

Spécial **3.<sup>47</sup>**

## Crêpe Crescendo

Crêpe 100% polyester ('Women's Wear'), offert en brun, noir, ivoire, marine, bordeaux, beige, gomme, gris, bleu, vert, bois de rose, blé. Largeur 45". Rég. 3.99

Spécial **2.<sup>97</sup>**

## Coton Calico imprimé

Coton Calico offert dans un très beau choix de motifs imprimés. Largeur 45". Rég. 2.49

Spécial **1.<sup>97</sup>**

## Velours côtelé

Velours côtelé 100% coton, offert en marine, noir, brun, vert, rouille ou beige. Largeur 45".

Spécial **2.<sup>47</sup>**

## Chalis interlock

Chalis interlock 100% polyester, offert dans un bel assortiment de teintes et de motifs. Largeur 45". Rég. 5.99

Spécial **4.<sup>77</sup>**

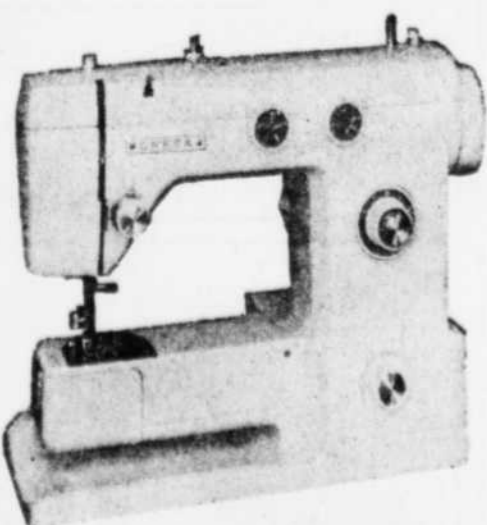
## Tricot polyester

Tricot 100% polyester, idéal pour les blouses ou robes du soir. Offert en blanc, noir, marron, bleu royal, vanille, gris, bois de rose, bordeaux, gomme. Largeur 58/60". Rég. 5.99

Spécial **4.<sup>77</sup>**

Tissus à la verge et machines à coudre, 2e étage, Mail St-Roch, Place Laurier, Place Fleur de Lys.

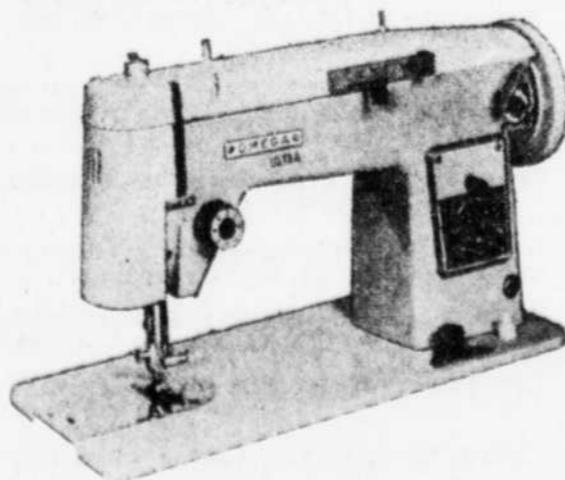
## OMEGA



### Omega 1344

La nouvelle Omega 1344 à bras libre vous permet de contourner les coins les plus difficiles, les tours de manches et aussi de reprendre très facilement. En un tour de main, vous passez du bras libre à la base régulière. Elle exécute les boutonnières automatiquement (nul besoin de tourner le tissu). Une boîte complète d'accessoires l'accompagne.

**239.<sup>00</sup>**  
tête seule



### Omega 350

Une machine à coudre pratique et économique. Elle coud les tissus extensibles, fait le zigzag automatique, les boutonnières, le point de fantaisie et pose les boutons. Garantie de 20 ans.

**99.<sup>95</sup>**  
tête seule



### Meuble 15

Attrayant et économique, ce cabinet à trois tiroirs offre un grand espace de rangement et de travail et s'harmonise à tous les décors.

**89.<sup>95</sup>**



### Meuble 20

Modèle console, moderne, de fabrication solide, compact et pratique.

**59.<sup>95</sup>**